VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 22 FEVRIER 1921 NUMERO 37

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

UNE FAIBLESSE

Un monsieur, Anglais très authentique mais parlant français, et, ce qui plus est, sympathique au français, entrait ces jours derniers dans un magasin tenu par un Canadien-français dans une paroisse française. Nous croyons que le monsieur qui possède cet établissement n'a pas cinq clients de langue anglaise, et pourtant notre monsieur anglais voit en grosses lettres: *"General Store"*, *"January Sale"*, etc., etc., tout en anglais.

—Bonjour, monsieur, fit le propriétaire à notre visiteur.

— Mais comment, suis-je chez un Canadiens-français?

— Mais sûrement.

— On ne le dirait pas. Voyez donc ce *"General Store,"* ce *"January Sale"* et le reste; cela a passablement l'air de contredire vos paroles. Ne vous plaignez donc pas qu'on vous enlève votre langue, — c'est vous qui l'abandonnez.

Le monsieur se serait peut-être battu pour défendre le français. Un bon coup de poing accompagné d'une dizaine de proclamations résonnantes pour prouver qu'on tient à sa langue, ça, au moins, c'est prouver qu'on est Canadien-français! Mais faut-il vraiment faire attention à ces vétilles d'écrire du français dans les vitrines et sur les pancartes? Détails, dites-vous. Peut-être. Pour notre part nous les mettons bien au-dessus de toutes les réclamations ronflantes. Le ronflement des réclamations bruyantes va se perdre dans l'écho du vide; le petit acte, lui, demeure, et à force de persistance, il emporte le morceau.

Soyons des patriotes en détails, et non en gros seulement. En pareille matière, le commerce de détail est beaucoup plus payant que le commerce de gros.

Les nôtres vont bientôt avoir l'occasion de poser l'un de ces détails qui n'est pas du tout un détail, comme résultante finale. Ils doivent faire leur rapport de l'impôt sur le revenu personnel. Ils ont droit de recevoir des formules françaises pour faire ce rapport, et ils ont de plus le droit d'exiger qu'on leur fasse la demande de payer sur des formules françaises.

Nous connaissons quelqu'un qui a dû renvoyer une formule anglaise lui demandant sa part d'impôts. La formule française est venue trois jours après.

Ces formules existent donc. Pourquoi un département fédéral oblige-t-il les contribuables à faire de la correspondance pour leur livrer ces formules? C'est dépense inutile de timbres poste en plus du temps qu'il perd et fait perdre.

Détails! dites-vous. On ne croit pas que c'est un détail à ce département, puisqu'on le néglige en pratique avec une persistance et un esprit de suite dignes d'une meilleure cause.

Ne nous laissons pas vaincre par l'ennui que semblables riens peuvent nous causer; c'est notre droit, insistons pour qu'il soit respecté, et réglons notre question d'impôts sur le revenu quand on voudra bien nous mettre en mesure de la régler en français. Nous vivrons de notre persévérance à ne pas négliger pareils détails, comme nous mourrons de notre persévérance à n'y pas faire attention.

Non, en pareille matière il n'y a pas de détails; ce sont des choses importantes, même les plus petites, y compris le *"General Store"* et la *"January Sale"* dans un village où il n'y a pas trois familles de langue anglaise.

A batons rompus

Pour la presse

Mgr l'Evêque des Trois-Rivières écrit:

"J'encourage de toutes mes forces le travail d'apostolat, nouveau chez nous, que se propose votre "Comité de Propagande de la Presse Catholique". Il ne s'agit pas de fonder de nouvelles oeuvres de Presse: les conditions actuelles sont trop précaires. Mais, — vous l'avez bien compris, — précisément parce que les temps sont difficiles pour les journaux et revues, qui sont avant tout catholiques, il est devenu très opportun de ne rien négliger pour pousser de l'avant ces journaux et revues, en surmontant toutes les générosités possibles en leur faveur. Leur procurer, à force de zèle et de sollicitations pressantes, une diffusion plus grande et une portée plus étendue, voilà l'oeuvre que vous avez en vue. J'ai confiance que vous saurez la mener à bonne fin et, d'avance, je vous en félicite. Travailler pour la bonne presse, en particulier pour notre journal local, le *Bien Public*, et pour les grands quotidiens catholiques de Montréal, Québec et Ottawa, le *Devoir*, l'*Action Catholique* et le *Droit*, c'est travailler au bien des âmes et à la gloire de Dieu.

"Je bénis votre oeuvre et ceux qui s'y dévoueront."

Les privilèges

"Droits égaux pour tous, privilèges pour personne." Il y a des gens qui ont souvent ces paroles aux lèvres; cela veut dire, en langage ordinaire: tout pour les uns et rien pour les autres, — quand ces autres sont catholiques. M. Omer Héroux fait les remarques suivantes au sujet du projet de loi que le gouvernement anglais voudrait faire voter pour l'Irlande:

"Des dispositions spéciales protègent les universités de Dublin (Trinity) et de Belfast (Queen's), qui sont protestantes, mais aucune n'assure la même protection à l'Université nationale, qui est sous la direction effective des catholiques.

"Une disposition particulière protège l'Ordre des Francs-Maçons. Il est expressément spécifié dans la loi qu'on ne pourra l'atteindre par des dispositions législatives sur les réunions ou les serments illégaux."

Lisez: "Droits égaux pour tous, privilèges pour personne"; c'est comme cela qu'on l'entend là-bas et ici.

Communautés religieuses

Le gouvernement de Québec paye $300 par tête pour ses fous protestants, et $181.90 par tête pour ses fous catholiques, remarque M. Foisy, dans l'*Action Catholique* de Québec.

Pourquoi cette différence? C'est que les fous catholiques sont aux soins des communautés religieuses et les fous protestants aux soins de gardiens et matrones laïques.

Sur le seul chapitre du soin des fous les communautés religieuses font faire une économie de $630,000 au gouvernement de Québec.

Si, aux fous, on ajoute les orphelins, les vieillards, les ma-

(*Suite à la page 9*)

A LA LEGISLATURE

La débat sur l'adresse se poursuit.- La motion Dixon et la libération des députés prisonniers.- Les deux thèses.- Conservateurs et libéraux contre fermiers et ouvriers.- La motion est défaite.- Le vote

Revenons sur le débat de lundi dernier que nous n'avions fait qu'esquisser dans notre chronique de la semaine dernière.

Personne n'escomptait de l'intéressant et du nouveau de M. August, de Dufferin. C'est l'unanime témoignage qu'il n'a déçu personne. On lui doit cependant gré de n'avoir point trop longtemps ennuyé la chambre. Il a là posé un exemple que plusieurs gagneraient à imiter.

Il va de soi que M. August a fait l'éloge du gouvernement Norris. Maigre sujet et qui ne pouvait fournir matière à d'éloquents développements. C'était du terre à terre, et si l'on ne savait déjà que M. August est nul, on serait enclin à lui accorder un peu d'indulgence. La partie la plus neuve du discours de M. August ce fut les quelques raisons qu'il donna de l'échec du gouvernement aux dernières élections: mécontentement général, coût élevé de la vie, désir de rompre avec ce que M. Cousineau, ancien chef conservateur de Québec, appelait les "fortes lignes de parti", vengeance des bilinguistes qui ne pouvaient pardonner à M. Norris de leur avoir menti et de n'avoir point tenu sa parole, lutte à trois dans plusieurs comtés.

M. August eut bien pu se dispenser de répéter tout cela. Il n'est personne qui ne le sut depuis longtemps. Mais on lui avait confié le grand honneur de proposer l'adresse en réponse au discours du trône: il lui fallait bien dire quelque chose. Il eut pu faire pis.

Mme Rogers? Succès d'estime, de galanterie, de curiosité. Cette madame-député n'a rien de transcendant. Ce n'est pas elle qui fera monter d'un cran la valeur intellectuelle de notre chambre. Si l'on trouve ce jugement un peu sévère, qu'on veuille se reporter au texte de son discours publié par la presse quotidienne. C'est terne et sans moëlle. Un os maigre et qui a déjà servi à plusieurs bouillons. Un éloge flou flou du gouvernement et quelques banales considérations sur le rôle de la femme en politique. C'est tout. Quel piètre début pour le champion du féminisme manitobain.

Laissons là proposeur et secondeur de l'adresse et passons à sujet plus sérieux.

* * *

Parfois notre chambre procède à la diable et brûle toutes les étapes. Ce fut le cas lundi soir dernier. MM. Tupper (conservateur) et John Stovel (libéral), tous deux députés de Winnipeg, occupaient, au moment de leur élection, certaines fonctions qui les rendaient inéligibles. On aurait pu recourir à l'intervention des tribunaux, obtenir l'annulation de leur mandat. C'eut été couper court à leur carrière politique. Comme le premier est bleu et le second rouge, il a été facile d'en venir à une entente. Aussi lundi soir dernier le procureur général soumettait-il à l'approbation de la chambre un petit bill supprimant toute irrégularité et légalisant l'élection des deux députés. Aussitôt dit, aussitôt fait. Première, deuxième, troisième lecture en quelques minutes. Pour devenir loi, ce bill n'a plus qu'à être sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Et voilà deux heureux de plus!

La présentation de ce bill a provoqué un incident qui ne manque pas de saveur. En consentant à son adoption, le groupe ouvrier accordait le bénéfice d'un régime de faveur aux conservateurs et libéraux. Si c'était acceptable aux bleus et aux rouges, quand cela les favorise, pourquoi cela ne le leur serait-il pas quand le groupe ouvrier en pourrait tirer profit? M. Bayley n'hésita pas une seconde à poser la question au procureur général. C'était d'avance lui demander de se compromettre en faveur de la motion qui demandera la libération des trois députés ouvriers prisonniers. En somme, M. Bayley disait à M. Johnson: "Si un régime d'exception vous satisfait, quand il vous favorise, pourquoi nous le refuser, quand il nous favorise?" L'argument ne manquait ni de subtilité, ni d'habilité. M. Johnson s'en est tiré tant bien que mal. Mais la partie n'est pas terminée: le procureur général court risque de voir ressusciter l'argument à la prochaine élection.

Un second incident s'est greffé sur la discussion de ce bill: un démenti au *Free Press* par M. Tanner, député ouvrier.

Appelé à décider si l'on irait à la prison assermenter les députés qui y sont, le président a répondu dans la négative, tout en admettant que les dits députés pourraient devenir membres des comités. Ce n'était pas d'une logique éblouissante. N'importe, c'était sa décision. On comprend qu'elle ne satisfit pas le groupe ouvrier. Cependant le *Free Press*, toujours anxieux de préjuger l'opinion publique, crut bon d'annoncer que la sagesse du président contentait le groupe ouvrier. "C'est faux", déclare M. Tanner au nom de son groupe.

Voilà, en peu de temps, deux démentis donnés par le groupe ouvrier au *Free Press*. Pour un journal qui se pique d'être bien informé et de ne toujours dire que la vérité, c'est un piètre début.

* * *

Les différentes groupes de l'opposition ont ainsi réparti la première rangée de sièges qu'ils occupent. Ouvriers: A. Smith, Dixon, Bayley; conservateurs: F.-G. Taylor et J.-T. Haig; fermiers: W. Robson, W.-C. McKinnell et W.-R. Clubb.

* * *

Un caucus du parti conservateur a nommé whip M. W.-H. Spinks, député de Cypress.

* * *

La session va son petit bonhomme de train et tout fait prévoit qu'elle durera longtemps. Le débat sur l'adresse se poursuit entremêlé à la discussion de la motion Dixon demandant la libération des trois députés ouvriers en prison.

Le pasteur Smith, député ouvrier de Brandon, s'est révélé un des orateurs de l'opposition qui feront parler d'eux. Il a du souffle, — comme les coureurs de fond, de grande distance. Qui en douterait n'aurait pour s'en convaincre qu'à l'écouter prononcer un discours comme celui de la semaine dernière. Commencé mardi, ce discours s'est poursuivi mercredi pour ne se terminer que le jeudi. M. Smith a touché à tout. Il est verbeux, les arguments s'amènent à la queue leu leu, les sujets s'accumulent sans ordonnance, sans plan bien défini, au petit bonheur. C'est de l'éloquence saxonne et qui déroute nos esprits latins.

M. Smith ne pouvait point ne pas mettre au premier plan de sa longue harangue la question ouvrière. Ce qu'il veut, ce qu'il prône, nous nous le demandons encore. Les classes ouvrières, socialistes, radicales, — en un mot, toutes les différentes opinions du travail, — n'ont pas encore de théoricien qui puisse traduire leurs revendications de façon concrète. Tout au long du discours de M. Smith vous retrouvez les raisons et les motifs qui ont provoqué et expliquent la grève de Winnipeg. Il eut pu ajouter, pour être complet: notre société évolue; elle est gangrenée par le haut; de ces hauteurs le mal descend dans la foule. La classe dirigeante, matérialisée jusqu'aux moëlles, donne le spectacle d'un féroce égoïsme. Le veau d'or règne suprême, la tourbe des jouisseurs lui rendant un culte servile. Vidée de l'élément divin, la vie se réduit à une curée, à une course effrénée vers la jouissance. C'est pourquoi, dans les pays protestants, la question sociale n'aura pas de solution juste et définitive. La force aura toujours le dernier mot et nous assisterons à toutes les turpitudes, à toutes les laideurs, à toutes les ruines des luttes de classes.

Il ne l'a pas dit. L'acuité de sa vision sociale ne va pas jusque là. Sur les questions d'éducation, M. Smith n'a pas été beaucoup plus clair que sur la question ouvrière. Mêmes idées générales, vagues, à fleur de bon sens. On sent qu'il a lu d'incompétentes dissertations sur ce sujet; il les répète, encore plus diluées si possible. Il caresse avec un amour de mère le dada de la démocratisation de l'éducation. Instruisez, éduquez,—connait-il la différence entre les deux termes?—le peuple et vous le rendrez heureux. On sait la ritournelle. L'éducation fait les peuples forts, sages, heureux. Brodez là-dessus, — sans savoir à quoi vous en tenir, — durant une bonne heure et vous aurez le discours de M. Smith sur ce point.

M. Smith ne s'est pas borné à causer question sociale et question d'éducation. En une si longue course vers les confins de l'éloquence, il devait nécessairement toucher à la question de prohibition. Là, il a été plus heureux, plus au point, plus près de la réalité. M. Smith est prohibitionniste. L'est-il à l'extrême ou à demi? Il ne l'a pas dit. Plus d'un aurait aimé à être renseigné sur ce point. On sait qu'il n'y a pas unanimité chez les ouvriers quant aux bienfaits et méfaits de la prohibition. Les uns tiennent à la sécheresse du Sahara, — avec les oasis des prescriptions des médecins, — d'autres voudraient la bière ou un certain régime modéré. Ce que désire exactement M. Smith, c'est encore aussi obscur qu'un texte de loi. Pour le moment, il n'en veut pas trop au gouvernement d'avoir fixé et le prix et la quantité de boisson que les assoiffés pourront obtenir des pharmaciens. Cela devrait donner de bons résultats et, ajouté à la vente en gros par le gouvernement, sensiblement couper court à l'ivrognerie au Manitoba.

M. Smith a su jeter une note gaie et pratique dans ce débat. Puisque le gouvernement a cru devoir fixer et le prix et la quantité de boisson, ainsi que le nombre de prescriptions que peut en un mois donner un médecin, pourquoi n'a-t-il pas, logique jusqu'au bout, fixé le prix qu'un médecin pourrait demander d'une prescription? M. Smith, pince sans rire, opine que le gouvernement eut pu fixer cela à cinq ou dix sous. Pareille mesure eut épargné bien des tentations aux médecins et leur aurait été une sauvegarde. M. Smith ne l'a pas dit, mais nous pouvons bien l'ajouter: ces cinq ou dix sous auraient amplement rémunéré les médecins du déploiement de science médicale auxquels ils se livrent quand ils donnent des prescriptions à tout venant.

* * *

Nous ne saurions trouver dans les annales politiques du Canada, tant fédérales que provinciales, un cas analogue à celui des députés Ivens, Queen et Armstrong. Nous avons ici une situation unique. Pour la première fois, dans la vie politique de ce pays, l'électorat nommait aux fonctions législatives trois prisonniers. Ivens, Queen et Armstrong sont des chefs ouvriers. Ivens, pasteur protestant, méthodiste si notre mémoire ne nous fait pas défaut, se signala au début de la guerre par son attitude pacifiste. Il fut mis au rancart par sa secte. Du pacifisme il ne tarda pas à verser dans le socialisme. Un bon matin on le vit directeur d'un journal ouvrier et pasteur d'une église ouvrière. Queen, échevin de Winnipeg depuis plusieurs années, réélu aux dernières élections municipales bien qu'il fut en prison, d'origine anglaise comme son ami Ivens, s'est de tout temps signalé par son radicalisme dans les questions sociales. Au cours de la guerre, il se montra anticonscriptionniste avéré et eut plus d'une fois maille à partir avec la troupe militaire. Armstrong, Canadien de naissance, est du même calibre. Il fut toujours plus du rang ouvrier que des chefs. Comme ses deux congénères de la prison provinciale, il est épris de réformes sociales.

Des trois on a beaucoup dit et écrit. Sont-ils aussi mauvais et aussi dangereux qu'on l'a affirmé? Il est permis d'en douter. Dans la chaleur de la lutte, les capitalistes les ont peut-être fait signalé beaucoup plus noirs qu'ils ne le sont réellement. Tous trois ont le verbe haut en couleur, acerbe et intempérant. Leur passé et leur tempérament les destinaient à jouer le premier rôle, au moins le premier rôle apparent, dans la fameuse grève de 1919, à Winnipeg. Si quelques-uns devaient s'y compromettre, ceux qui connaissaient ces trois chefs ouvriers avaient l'assurance qu'ils seraient du nombre. Cela ne tarda pas. Dès les premiers jours, ils posèrent les actes les plus violents et les plus en marge de la loi; ils prononcèrent les paroles les plus répréhensibles et sur lesquelles leurs adversaires pourraient plus tard édifier une accusation de sédition. La grève s'usa lentement, par ses violences, par ses inconséquences, toute grève générale portant en soi le germe de sa défaite. Car plus elle se généralise, plus elle devient nocive, — nocive à tous: grévistes, adversaires et spectateurs. Parce qu'elle heurte, en se faisant générale, la masse des spectateurs, indifférents ou sympathiques, elle ne tarde pas à en faire des adversaires. Ce fut le cas de la grève de Winnipeg. Au fur et à mesure que la masse, sous la répercussion de la généralité de la grève, évoluait contre les grévistes, ceux-ci s'exaspéraient et avec eux leurs chefs. Vinrent les jours d'émeutes, les arrestations nocturnes par la Police

(*Suite à la page 6*)

Musiqu[illegible]

Recit[illegible]ert

Le programm[illegible] Mlle Dostert, en plus d'être solidement construit, était bien apte, en toutes ses parties, à faire ressortir les qualités de l'interprète. C'est là de l'habileté bien entendue puisqu'elle ne sacrifie en rien au mauvais goût.

Une sonate de Beethoven pour commencer, voilà qui forme une base solide. On a beau entasser par-dessus les meilleures oeuvres modernes qu'elle n'en sera pas écrasée et ne souffrira d'aucune comparaison. Le choix de la sonate était particulièrement heureux. Elle est de Beethoven autant que n'importe quelle autre, mais pas de Beethoven en ses jours de tempêtes. Ce ne sont pas les accents exaspérés, dont Camille Bellaigue dit qu'ils sont d'une violence confinant à la brutalité. Un rayon de soleil a percé le ciel parfois bien orageux, qu'était l'âme du vieux maître et un peu de douceur a coulé de son coeur si souvent rempli d'amertume. On ne peut imaginer plus de calme que dans le thème du "Rondo", ni plus de luminosités que dans les arpèges et dans les trilles qui l'accompagnent, et cela devient éblouissant de notes cristallines et cet éblouissement va s'accroissant jusqu'à la fin.

Ces impressions vont mieux, je ne doute pas, au tempérament féminin que les autres qui exigent, en outre d'une grande puissance, beaucoup de maturité. Inutile de dire que, dans un cas comme dans l'autre, il faut un fort bagage de mécanisme pour s'en tirer.

Venait un groupe Chopin d'où ressortaient une "Ballade" et un "Prélude", le "Prélude" surtout. Ce lancinant *obstinato* remuerait les pierres. C'est, à mon avis, dans ce morceau que la virtuose a démontré le plus de compréhension. Par ailleurs, j'ai beaucoup moins aimé l'interprétation du "Prélude" qu'elle a joué en rappel. Ce trop plein amer, fortement comprimé, longtemps contenu, qui se déverse subitement pour faire place presqu'aussitôt à un affaissement, une prostration complète. Mais c'est noir, cela, effroyablement noir! Il est vrai que pour voir bien noir en musique, il faut l'avoir éprouvé ailleurs, et ce sont de ces choses qui ne se souhaitent guère.

Heureusement, Debussy, "Reflets dans l'eau", fut tout lumière. Que n'entendons-nous plus souvent de cet auteur!

J'aurais cru que le joli morceau de Cyril Scott eût produit plus d'impression sur l'assistance. D'abord, il est un peu à effet et ensuite, le passage récent de l'auteur m'aurait semblé devoir produire un engouement au moins aussi grand que celui qui accueillit Percy Grainger. Mais non, aussi avancés l'un que l'autre, l'un a le défaut de n'être pas ridicule et l'autre la qualité d'être bon "faiseur".

Le concerto de Tchaikowsky, tout en comportant de beaux thèmes, très incisifs, m'a semblé d'un développement bien long. Beethoven, qui avait beaucoup plus à dire, l'a dit bien plus brièvement.

En somme Mlle Dostert a à son actif un mécanisme aisé et une assurance parfaite au service d'un beau répertoire. Je ne parlerai pas de défauts, ni de lacunes; cela se localise et ce que je pourrais dire ne se localise que très difficilement. Comme on a vu plus haut, ce serait des absences plutôt. D'ailleurs, s'il en eut été autrement, c'eut été un cas de pressentiment plus que de sentiment.

D'autres pourraient peut-être s'épandre complaisamment en des louanges par plus abon-

(*Suite à la page 6*)

Les vivacites du capitaine Tic- A l'école Provencher, à la mi-carême, jeudi, 3 mars. Billets réservés en vente à l'Association d'Education

CHRONIQUE

Page Féminine

[illegible] ETIENNE LAMY.

Lucie Felix-Faure Goyau

Etude biographique donnée à une assemblée de la "Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française" par Mlle Alice Gagnon:

Plus je connais Lucie Félix-Faure Goyau, plus je me rends compte de la témérité qui m'a fait accepter de vous offrir une étude de cette âme aussi grande que simple, douce, exquise. Est-ce à dire que je n'ai pas savouré la découverte de tous les trésors qu'elle recèle, et dont la valeur augmente en raison de son ascension rapide vers la perfection? Non, certes. Seulement, à mon admiration pour cette Française distinguée s'est ajouté le regret — que je n'ai pas su m'épargner, — de ne pouvoir en parler d'une manière plus digne. J'ose compter sur ce regret pour m'attirer, toutefois, l'indulgence de mes amies. Si je suis un peu longue, pardonnez-moi, car pour vous faire aimer Lucie comme je l'aime, j'ai dû apporter à l'appui, le témoignage de ceux qui l'ont connue et ont vécu près d'elle, et aussi, citer certains passages de ses oeuvres. Qu'on me sache gré plutôt d'avoir coupé court parfois au désir qui me prenait toute de la citer en entier...

Trève de préliminaires, et pénétrons dans le sanctuaire de cette vie féconde et harmonieuse.

Lucie Faure naquit à Amboise, petite ville de la Touraine, en 1866, à la veille des journées sanglantes et désastreuses pour la France, de Sédan, Reischoffen, etc., et qui mirent au coeur des tout petits comme des plus grands l'idée obsédante de la revanche. Elle passa cependant son enfance au Hâvre, port connu de marine marchande, où son père était négociant. La mer était toute la richesse, tout l'attrait de l'endroit. Lucie l'aimait. Ne serait-ce pas, en effet, en la contemplant qu'elle prit contact avec son âme, et qu'elle eut l'intuition de toutes les beautés que renferme une âme sur laquelle Dieu projette sa lumière?

Toute jeune, elle manifesta un goût prononcé pour la lecture et l'étude. Son père, doué d'une belle intelligence, connaissait toute l'importance de la nourriture de l'esprit, ainsi que les joies nobles et pures qu'elle sait procurer, si distrait qu'il en pût être lui-même par l'activité que requérait de lui son commerce. Aussi engagea-t-il sa fille à suivre cette voie des lettres qui semblait déjà faire toutes ses délices.

Elle n'avait pas plus que huit ans lorsqu'elle s'enivra littéralement de la grandeur impressionnante des vers d'Athalie et d'Esther. L'extrême sensibilité qui fut, j'oserais dire, la caractéristique de sa vie entière, la rendait à nulle autre pareille susceptible de vibrer aux beautés classiques "dont le propre est d'émouvoir les très jeunes coeurs".

Toutefois, si elle aime les livres, elle se montre déjà assez difficile dans le choix qu'elle en fait. Douée d'une mémoire remarquable, tout ce qu'elle lit se place dans son cerveau dans un ordre parfait, sans qu'il y ait jamais confusion.

Elle se développa surtout par elle-même, heureusement guidée par un jugement sûr, une droiture étonnante d'esprit et de coeur. Sa précoce intelligence, jointe à une grande activité physique et morale, la fit une personne sérieuse avant l'âge. Ce qui explique aisément l'aide précieuse qu'elle fut pour son père, lorsque celui-ci fut élu député, en 1881, et que bientôt après, il fut nommé Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies. Félix Faure, qui avait une tendre affection mêlée de respect pour sa fille, ne borna jamais ses relations au cercle étroit du monde des affaires et de la politique. Au contraire, averti qu'il était des aptitudes de sa fille — encouragées par lui d'ailleurs — il y adapta son milieu, en ouvrant grandes ses portes aux artistes et aux lettrés.

A quinze ans, Lucie, dont l'instruction s'est faite à la maison, "entrait dans la vie, dit son biographe, vibrante d'enthousiasmes non contrariés". Si bien préparée qu'elle fut à prendre part à la vie publique de son père, l'on peut imaginer tout de même, quels haut-le-coeur elle dut éprouver lorsqu'elle entrevit les hideux dessous de la politique de cette époque. Se laissa-t-elle submerger par ses flots bourbeux? Non. On dirait que le mal ne l'effleura pas autrement que pour la stimuler davantage dans la poursuite de son idéal.

La jeune fille sent bientôt l'impérieux besoin d'exprimer ses aspirations vers le beau et le bien, et en elle s'éveille une vocation littéraire que rien n'arrête, pas même les hostilités qui surgissent autour d'elle comme autour de toutes les femmes qui essaient de la plume.

"Art saint! s'écrie Lucie non sans emphase, dans un de ces cahiers de jeunesse, art saint, mon culte et ma foi, je t'aime, je te bénis, je te glorifie, car je te dois ce que j'ai trouvé de bon sur la terre, ce qui ne désillusionne jamais. Les amours sont trahies, les amitiés s'éteignent, mais toi, tu restes toujours le même, toujours sacré dans la sérénité des choses éternelles..."

Ne dirait-on pas un hymne à l'Infini?... De fait, cet art qu'elle prise si haut, et dont elle fera si bon usage, sera le canal qui la conduira aux Sources Eternelles...

"Entre vingt et vingt-trois ans, Lucie lit, lit tout ce qui la tente". C'est conclure, n'est-ce pas, qu'elle lut un peu n'importe quoi, et pas toujours du meilleur, surtout quand on sait quels auteurs elle touche. Mais ce qui aurait pu être une néfaste imprudence chez d'autres semble n'avoir été, chez elle, qu'une curiosité justifiée peut-être, non par le besoin du vulgaire savoir, mais par le désir d'étudier certains genres de poètes ou de romanciers, pour ensuite les comparer. Dieu paraît l'avoir marquée du sceau d'une prédilection toute spéciale. Voilà pourquoi, sans doute, cette âme reste toujours aussi pure, s'embellit et, chose rare, n'est pas le moins du monde influencée par des idées extravagantes qu'elle ne fut pas sans rencontrer.

Ses préférences sont pour les Pères de l'Eglise, les Classiques, qu'elle lit dans le texte, ou les Mystiques du Moyen-Age, ce pendant qu'elle étudie le russe et le grec. "La beauté du verbe grec, sa richesse, lui procureront de vraies joies. L'anglais, elle l'a toujours parlé; l'italien, elle l'apprendra en jouant; il n'y eut que l'allemand qu'elle n'apprit pas, les circonstances ne s'y étant pas prêtées."

Elle lit encore et toujours. Shakespeare fait ses délices. Et quel culte pour Dante! Elle le cite sans cesse. Et puis, entre temps, elle note ses découvertes, commente les beautés lues et savourées longuement, tel passage qui la frappe davantage parce qu'il répond bien à ce qu'elle sentait d'une façon imprécise.

Je n'en finirais plus de dire toutes les explorations qu'elle fait chez les maîtres de la pensée, sautant d'un pays à un autre, des temps modernes aux temps anciens, s'assimilant le tout avec la même facilité. Elle va jusqu'à se "bourrer la cervelle" comme elle dit, de Schoenpenhaer, ce triste entre les tristes; elle lit ses "Pensées et Fragments", ses "Aphorismes sur la sagesse de la vie", etc... "L'Imitation vaut mieux que tout cela", conclut-elle sagement.

De toutes ses lectures, elle ne prend que ce qu'elle sait être utile à sa formation. Sa grande capacité de travail s'arrange parfaitement du bruit, et des "fragments infimes d'heures que lui laisse sa vie très pleine par ailleurs." Même en compagnie, sa pensée continue le travail apparemment interrompu, ce qui lui vaut parfois une remarque de ce genre de la part de ses amies: "Lucie, c'est à toi que je parle, tu n'as pas l'air de t'en douter". Lucie sait alors se faire pardonner ces fréquentes distractions, et revient immédiatement, avec un sourire, vers ceux avec qui elle s'entretient.

On serait dans l'erreur cependant si l'on croyait que Lucie n'est qu'une cérébrale. Elle a un coeur grand et généreux qui a fait "lui aussi — je "cite — son apprentissage: dès le dé-"but de sa jeunesse, la souffrance s'in-"troduit dans sa vie. Il y a la souf-"france qui vient des hommes, qu'ap-"portent les événements, il y a les "déceptions du coeur avide de se don-"ner et qui choisit mal l'objet de son "élection, il y a les souffrances que "le monde appelle imaginaires, parce "qu'elles ne frappent que les natures "trop riches en sensibilité: souffran-"ce de trouver la réalité inférieure au "rêve, non pas à un rêve quelconque "de bonheur humain, mais à l'idéal "qu'on portait en son âme, sentiment "douloureux du tout passe tout lasse! "découverte de la laideur en soi de "l'humanité qui n'est qu'humaine, im-"mense déception de ce qui avait été "un immense espoir, parce qu'on avait "pris l'espérance pour la réalité, qu'on "avait donné sa vie à ce qui est mor-"tel. L'âme heurtée de toutes parts "se replie en soi et dans le secret éta-"blit un sanctuaire que les hommes ne "peuvent pas violer, seul un hôte di-"vin pourra venir l'habiter."

Je pourrais conclure par cette citation qui résume toutes les phases de la vie de Lucie Félix-Faure Goyau. Pourtant, je ne saurais résister au désir de vous initier au travail effectif de la transformation progressive qui agit sur cette âme, et l'amena ainsi à son union parfaite avec l'"Hôte divin."

Après avoir écrit en vers, en prose, après avoir surtout beaucoup étudié, son style s'épure [illegible], et elle nous décrit ses impressions d'une façon exquise.

Cependant, Lucie a soif d'autre chose. Il lui faut l'Infini. Elle est bonne, pieuse, remplit [illegible] ses devoirs religieux, mais de certaines âmes Dieu exige plus, exige [illegible] le monde. Il leur parle plus clairement, les presse plus tendrement de tenter la perfection, de s'approcher davantage de son Coeur tout amour.

Il y avait un geste de [illegible] chez Lucie, que la Lumière devait bientôt détruire. Les rayons de cette Lumière pénètrent jusqu'à elle, un jour qu'elle entend un premier sermon de Carême prêché par un Père Dominicain. Elle est touchée par la conviction du prédicateur, plus encore que par son éloquence; elle retourne l'entendre, et le choisit pour son Directeur. Celui-ci, devinant la richesse de cette âme, va orienter vers un but unique cette vie intérieure, en lui donnant pour exemplaire la vie des Apôtres, et comme étude plus pratique et plus parfaite, les enseignements qu'ils transmettent... Et voilà comment, sans mettre de côté les études antérieures, elle les placera désormais au second rang, pour mettre au premier plan Jésus qui va la porter maintenant vers la Vie Eternelle. "Sa vision des choses n'a pas changé, elle s'est enrichie."

Lucie continue à écrire ses impressions, les unes qu'elle livre aux amis, les autres qu'elle garde jalousement. Son style est plus souple: "plus de vague, plus de longueurs". Les ouvrages qu'elle donne vers 1892 sont "Gentucca", un acte en vers d'après Dante; une nouvelle: "Parfums d'Ame" est beaucoup d'elle-même. Ses "Impressions de Lourdes" traduisent "les préoccupations de sa vie morale qui se fond de plus en plus étroitement avec sa vie intellectuelle."

"A côté de la science, dit-elle, faisons une place au sentiment; à côté de l'intelligence une place au coeur, à côté de la connaissance, une place à l'amour. Or, ce n'est pas détruire la science, l'intelligence, la connaissance... Et nous saluons humblement les humbles, augustes puisque Dieu les aime."

Non seulement Lucie se contente de voir plus haut et plus clair, non seulement elle s'attache davantage aux êtres de son temps qui cherchent la vérité, et désire avec avidité qu'ils la découvrent, mais elle retourne volontiers vers l'antiquité, soupçonnant la nostalgie des âmes païennes.

Après deux nouvelles: "La conversion de Papinius" et la "Conversion de Papinian", elle écrit en 1895 "Dans la forêt des Ardennes" dans lequel ouvrage entre en parallèle l'amour profane, "le bien qui ne tient en entier aucune promesse, ainsi que l'appelle Dante", et le véritable amour "qui doit tendre en haut comme les grands lis sans tache..."

Son premier essai de critique n'est pas sans défauts, et manque de méthode, mais n'en est pas moins une fine analyse qu'elle fait des "Réflexions sur la miséricorde" de Mlle La Vallière. Sa plume se perfectionne de plus en plus, et traduit de mieux en mieux sa pensée dans "Choses d'âme" et "Paysages d'âme".

Choses d'âme! Riche écrin de joyaux sans prix! Délicieux parfum d'une âme merveilleusement belle! Délicates pensées dont chacune d'elles équivaut à une perle précieuse qu'on aligne dans un fil d'or! Gouttelettes rafraîchissantes qui s'échappent d'un puissant jet d'eau pour venir apaiser l'âme ardente altérée d'idéal, d'infini, d'Eternel. Voilà l'impression qu'on reçoit de ces Choses d'âme desquelles je détache cette pensée: "Aimer son âme, c'est aimer le divin qui est en nous". Et cette autre: "Une seule âme de beauté suffit à purifier bien des misères, bien des souillures".

En lisant "Choses d'âme," j'avoue être restée plus d'une fois ébahie — est-ce le mot qui convient pour exprimer l'étonnement mêlé d'admiration que j'éprouvais? — par sa facilité à deviner les âmes et leurs plus vagues aspirations; par sa tendre hardiesse dans ses rapprochements entre Dieu et l'homme, par son habileté à tirer des parallèles entre le monde païen qui pressentait la Divinité et le monde chrétien qui en vit la bienheureuse certitude. Tout aussi bien, elle sait découvrir l'âme des choses et voir Dieu partout.

Si j'osais cependant, je me permettrais de dire, en passant, que ses pensées, toutes belles assurément, manquent parfois de clarté dans leur profondeur. Ses comparaisons, [illegible] peuvent-elles être, sont quelquefois difficiles à saisir, et l'on n'arrive pas toujours à bien comprendre son idée. Voyez plutôt: Au retour d'un voyage en Egypte, Palestine et Grèce, Lucie fait part de ses souvenirs. Son intelligence vaste et cultivée, bien préparée à visiter les Lieux Saints, rapportait de ces pèlerinages le parfum de la foi qui s'en dégage encore... "Le sillage de Pierre, de Paul et de Jean, après tant de siècles, écrit-elle, vit et rayonne pour l'éternité dans cette mer plus profonde qu'est une âme immortelle." Voilà qui, pour ma part, n'est pas précisément clair. Mais, c'est avoir encore peu à lui reprocher.

L'âme de Lucie continue son ascension. [illegible]

[illegible] promenade, elle réussira à griffonner quelque pensée qui lui sera venue dans le [illegible] de sa vie mondaine, à laquelle elle ne donne que tout juste la part exigée par sa position sociale.

Pour jamais, elle est toute à Dieu, et à mesure que ses jours s'écoulent, son coeur s'élargit, son âme grandit. Plus elle s'instruit, plus elle est simple, plus elle se donne. Elle affectionne ainsi une phrase recueillie d'une lecture de Hello:

"Il a raison, être simple, être savant, ces deux choses ont une dignité souveraine. L'école d'aujourd'hui empêche d'être simple et ne rend pas savant. Elle conspire contre la dignité humaine, contre la vérité divine."

"Elle envisage, remarque son biographe, la nouvelle vie qui lui est faite par les suprêmes fonctions de son père—qui devient Président de la République en 1894— qu'en vue de la mission qu'elle doit accomplir: toujours et partout, elle doit être l'"ouvrière de Dieu."

Elle connaît maintenant bien les hommes, et la politique qui les anime. Elle n'a pas d'esprit de parti. Seulement, elle prend la part des partis, disant que beaucoup pèchent plus par ignorance que par malice. En son âme excessivement droite, elle n'entend pas que le droit du plus fort soit toujours le meilleur. Elle vit plus que personne les heures douloureuses de la France, sa chère Patrie.

Elle aime pourtant cette vie d'apparente extériorisation, justement pour connaître les âmes et leur faire du bien. On a pu voir que c'est là son constant souci.

"Elle est simplement accueillante, a-t-on dit d'elle, bien qu'une certaine raideur physique l'ait fait parfois juger froide et distante."

Elle abhorre tous les propos dont la charité est exclue, elle excuse facilement et elle le fait non par pose, mais par conviction.

Avec ces dispositions, elle ne devait pas tarder à se révéler personne d'oeuvre. Pour n'en mentionner qu'une, je dirai qu'elle eut une large part dans "La Ligue des Enfants de France", société de bienfaisance qu'elle fonde avec le concours de collaborateurs dévoués en faveur des petits abandonnés.

L'enfance l'attire particulièrement. Les petits malheureux se partagent sa vive tendresse. Elle voit en eux des hommes de demain qu'il importe de rendre forts pour les luttes qui les attendent. Un peu plus tard, comme nous le verrons, elle écrira à leur intention.

Lucie a un cahier intime, je l'ai dit, dans lequel elle note toutes ses impressions, mais "elle le fermera le jour où ses impressions cesseront d'être des impressions, parce qu'elles seront la vie constante de son âme..."

"L'heure du bonheur pour nos âmes, écrit-elle dans "Choses d'âme", est celle où le doigt de Dieu fait resplendir en nous une idée éternelle."

Cette heure devait être pour Lucie celle qui lui ravit subitement son père bien-aimé, en 1899, et qui fait d'elle "l'élue de la douleur", "la douleur qui envahit tout l'être, qui se mêle à la vie entière".

C'est alors qu'elle ouvre son journal intime, dans lequel elle nourrit sa vie de tous les jours du souvenir des tendresses passées, des faits, des événements qui lui remettent sans cesse en présence l'image de celui qu'elle pleure toujours. "Ce livre, dit-elle en commençant, sera le livre de ma douleur et de mon espérance, de mon déchirement et de ma foi, de mon épreuve et de ma consolation."

Voulez-vous savoir la haute conception qu'elle se fait des vraies affections et de leur destinée?

"Nos affections n'ont point leur achèvement ici-bas: tant de choses que l'on ne s'est pas dites, expliquées! Tant de choses qu'on aurait voulu se confier!... Tout est brisé mais tout continue. Le dernier mot d'une affection comme celle-là n'est pas terrestre. Elle porte en soi déjà le pressentiment de l'Eternité."

Lucie s'entretient avec son père qu'elle sent plus proche d'elle, parce que plus près de Dieu sans doute. Elle se rappelle les jours passés avec lui, les voyages qu'ils ont faits ensemble, et termine ainsi dans une plainte d'enfant triste et esseulée: "Je vois passer d'heureux enfants avec leur père..."

Elle vit donc de son chagrin, mais sans faiblir sous son poids si lourd, car elle le met au pied de la croix, et de plus se donne davantage à sa vocation littéraire, à ses oeuvres, à ses amis intimes.

Comme le fait remarquer M. le Comte d'Haussonville, un de ses familiers: "Lucie n'est pas à proprement parler une femme de lettres; elle écrit pour dire ce qu'elle a à dire." Elle écrit pour faire jouir les autres des impressions reçues à la lecture de tel ouvrage qui l'aura particulièrement intéressée, ou des découvertes qu'elle a faites. C'est assurément le but qu'elle se donna en faisant une remarquable étude sur Newman, ce converti à l'âme royale, et qui se porta si généreusement vers la vérité. Elle aimait ce grand Cardinal pour les dons magnifiques qu'il avait reçus, et peut-être aussi parce que, sans qu'elle se l'avouât, ces deux âmes s'étant rencontrées, elles se seraient probablement [illegible] soeurs? Les grandes âmes n'ont-elles pas entre elles des affinités mystérieuses? On dirait que pour Lucie, l'étude de cette noble figure [illegible] moyen de découvrir son moi tout entier. Elle admire tout ce qu'admirait Newman: du devoir moral, elle a la même conception; ses amis sont des penseurs et des saints que n'eût pas désavoués l'illustre prélat. Et puis, Newman n'a-t-il pas aussi le sentiment poétique à l'égal de Lucie Faure, et cet "attrait pour l'harmonie grecque?..." Et "avec lui ne met-elle pas au-dessus de tout la beauté qui délecte les âmes?"

Son ouvrage sur "les Femmes dans l'oeuvre de Dante" succède à "Newman, sa vie et ses oeuvres". Ces deux études qui se suivent pourtant de si près, ne souffrent aucun point de comparaison, les sujets étant aussi bien différents. Mais comme toujours, Lucie butine ici et là, s'arrêtant de préférence à ce qui lui présente le plus d'ardeur dans les types qu'elle étudie. "Elle sait que les coeurs de flamme sont aussi ceux qui sont capables de plus vives tendresses..."

Le dernier volume qui parut d'elle avant son mariage fut "La Vie nuancée", recueil de poésies desquelles [illegible] "monte une pensée, s'exhale une prière".

Lucie avait trente-sept ans lorsqu'elle rencontra celui qui était digne de son âme, de son intelligence et de son coeur. Elle avait repoussé beaucoup de propositions de mariage, très avantageuses au point de vue fortune, mais qui, d'autre part, ne lui garantissaient aucune promesse de bonheur. Elle disait en refusant tel parti qui ne lui agréait pas: "Je préfère aller en omnibus avec un homme que j'aimerai, qu'en voiture à deux chevaux avec un homme que je n'aimerai pas." Non, elle n'admettait pas qu'on pût associer sa vie, l'intime de son être, avec un homme qui différât essentiellement de goûts et d'opinions. Lucie était pieuse dan[s]

(Suite à la page 4)

M. DELLY

Esclave... ou Reine?

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 7

(Suite)

Cet ostracisme ne gênait pas Mme de Rühlberg, dont la médiocrité intellectuelle était faite pour réjouir son frère. Varvara, elle, demeurait fidèle à son habitude de tenir les paupières à demi closes, de telle sorte qu'on ignorait toujours ce qui se passait en elle. Mais Lise s'intéressait extrêmement à ces conversations. Sa vive intelligence, dont la culture avait été fort avancée par les soins du bon M. Babille, était capable d'apprécier de tels entretiens. Et elle y prenait un goût d'autant plus vif qu'elle était privée maintenant de toute nourriture intellectuelle.

Cet intérêt se lisait clairement dans ses grands yeux si expressifs. Un soir, où la conversation s'était poursuivie au salon, le docteur Vaguédine lui dit en souriant:

— Ces graves sujets ne paraissent pas vous ennuyer, princesse?

— Oh! pas du tout! J'y prends, au contraire, grand plaisir! répondit-elle sincèrement.

Un regard étincelant et irrité se dirigea vers elle. Le docteur se mordit les lèvres en se traitant secrètement de maladroit. Qu'avait-il besoin de faire remarquer cela devant le prince Ormanoff! Pourvu qu'il n'occasionnât pas de ce chef des ennuis nouveaux à cette pauvre petite princesse, coupable de prendre intérêt à une conversation intelligente, au lieu de bâiller discrètement derrière son mouchoir, comme la défunte princesse Olga, ou de somnoler comme Mme de Rühlberg!

Mais si le prince Serge était mécontent il ne fit pas du moins éprouver les effets de cette contrariété à sa femme. Du reste, elle le voyait fort peu. Il était continuellement en chasse, soit seul, soit avec des hôtes qui venaient passer pour ce motif quelques jours à Kultow. Le soir seulement, tous se trouvaient réunis. Lise remplissait alors son rôle de maîtresse de maison avec une grâce exquise et une dignité à la fois souriante et grave que les invités du prince Ormanoff célébraient autant que sa beauté.

C'était maintenant presque toujours Mme de Rühlberg qui accompagnait sa belle-soeur dans les promenades en traîneau ou à pied à travers le parc. Serge en avait exprimé le désir à Lydie, qui s'était inclinée aussitôt comme devant toutes les volontés de son frère. Celle-ci, du reste, ne lui paraissait pas désagréable. Lise était une compagne charmante, et la baronne avait une nature trop molle, trop insouciante, pour garder longtemps rancune à la jeune femme dont la révolte avait provoqué le départ de Cannes.

Quand elles s'en allaient à pied, Hermann et Sacha, les deux fils de Lydie, les accompagnaient, et fort souvent aussi les grands lévriers du prince, deux bêtes magnifiques qui s'étaient prises d'ardente affection pour Lise. Le babillage de Sacha distrayait la jeune femme beaucoup mieux que la conversation frivole et vide de Lydie. Parfois la tante et le neveu entreprenaient une partie de balle, et, dans ces moments-là, Lise se sentait encore très enfant, elle se reprenait à la vie.

Sa santé s'améliorait. Les lassitudes et les faiblesses se faisaient beaucoup plus rares, l'appétit revenait un peu. Mais le beau visage restait pâle, le cerne diminuait à peine autour des yeux noirs où, presque constamment, demeurait une sereine mélancolie.

Lise souffrait toujours. Elle souffrait du manque d'occupations, car elle n'avait à sa disposition que la broderie, qui la fatiguait très vite, et la musique, dont le docteur Vaguédine lui avait prescrit de ne pas abuser, plus quelques lectures insignifiantes et frivoles tirées de la bibliothèque de la défunte princesse et seules permises par Serge. Elle souffrait de sa situation étrange, du glacial despotisme de son mari, de l'absence d'affection, de la privation de toutes nouvelles de ceux qu'elle aimait, — car si des lettres étaient arrivées de Péroulac, elle n'en avait jamais eu connaissance.

Elle souffrait surtout du manque de secours religieux. Le prince n'était plus revenu sur la question qui avait amené l'exil de Lise. Il trouvait évidemment plus simple, au lieu de continuer la lutte avec une enfant rebelle, de laisser agir le temps en privant la jeune femme des pratiques de cette religion pour laquelle elle avait refusé d'embrasser la sienne. Sans doute espérait-il que la lassitude se ferait sentir, ou que la tiédeur préparerait les voies à l'indifférence. Alors, elle serait à sa discrétion, il pétrirait à son gré cette jeune âme autrefois intransigeante.

Mais Lise savait qu'elle n'était pas seule, que la force divine la soutiendrait dans cette lutte et lui donnerait le courage de résister victorieusement à l'implacable domination de Serge Ormanoff.

Même en l'absence du prince, la jeune femme sentait toujours peser lourdement ce despotisme, non seulement sur elle, mais encore sur tous les êtres qui peuplaient la demeure seigneuriale. Chez les Ormanoff, c'était une tradition de se faire craindre. Les punitions corporelles existaient même encore quelque peu à Kutow. L'autorité fermait les yeux, et les intéressés se gardaient de se plaindre, car, si le prince Serge aimait parfois les arguments frappants, il était par contre d'une extrême générosité et répandait sans compter l'or autour de lui, avec une sorte d'insouciance où semblait entrer beaucoup de mépris.

Pourtant, ce maître exigeant et altier s'était attiré des dévouements passionnés. Outre Vassili et Stépanek, le cosaque du prince, qui se partageaient ses faveurs, il y avait à Kultow une créature qui baisait la trace de ses pas. Mais Madia, la vieille "niania" qui avait soigné le petit seigneur enfant, et qui vivait maintenant dans un coin du vieux château, heureuse pour bien des jours lorsque, rencontrant le prince dans les corridors, elle pouvait lui baiser la main et entendre sa voix brève lui dire:

— Bonjour, Madia. Comment vas-tu?

Lise connaissait maintenant cette femme, que Mme de Rühlberg lui avait présentée un jour. C'était une grande vieille osseuse, au teint jaune et aux yeux perçants. Elle s'était inclinée sur la main de Lise en murmurant:

— Que Dieu vous rende heureuse, ma belle princesse!

Depuis, quand la jeune femme rencontrait Madia, elle était toujours frappée de l'expression compatissante et douce de son regard, et du sourire qui entr'ouvrait sa bouche édentée.

X

— Ma tante, voulez-vous me permettre d'aller avec vous?

C'était Sacha qui adressait cette demande à Lise, en la rencontrant dans un corridor du château, toute prête pour faire une courte promenade dans le parc.

Elle répondit affirmativement, et bientôt tante et neveu s'engagèrent dans une allée.

Sacha bavardait. Il racontait qu'Ivan Bosguef, le sommelier, avait bu plus que de raison hier et qu'il disait toute sortes de choses étranges. Lui, Sacha, avait entendu par hasard.

— Il racontait qu'il savait un secret qui pourrait faire jeter en prison une parente du prince Ormanoff. Mais celui-ci lui avait ordonné de se taire, et il obéissait. Pourtant, il savait très bien qui avait disjoint les marches de la vieille tour, pour que la jolie comtesse fît une chute terrible. Je suis resté un moment pour tâcher de savoir de qui il voulait parler. Mais il ne prononçait pas de nom... C'est égal, si mon oncle apprend cela, je crois qu'Ivan ne sera pas long à déguerpir!

Tout en causant, ils avaient fait une bonne petite traite. Lise dit tout à coup:

— C'est assez! il est temps de retourner. Nous sommes même allés trop loin, Sacha, car votre oncle nous avait bien défendu de nous éloigner, à cause des loups qui commencent à se rapprocher.

Ils rebroussèrent chemin. Devant eux, venant en sens inverse, s'avançait un homme portant la tenue des gardes forestiers du prince Ormanoff. Lorsqu'il fut à quelques pas de la princesse et de Sacha, il enleva son bonnet de fourrure.

— Qu'avez-vous? s'exclama Lise.

Le visage de l'homme était traversé de lignes rouges et gonflées et ses paupières meurtries semblaient avoir peine à se soulever.

— Ce n'est rien, Altesse. J'ai effrayé sans le vouloir le cheval du prince, qui a failli le désarçonner. Alors j'ai reçu quelques coups de cravache...

— Oh! pauvre homme! murmura Lise avec un geste d'horreur.

Dans les yeux bleus du garde, il y avait une résignation paisible, mais un pli amer et douloureux se dessinait au coin de ses lèvres.

— C'est dur tout de même, pour si peu, murmura-t-il.

— Cela vous fait-il beaucoup souffrir? demanda Lise en l'enveloppant de son doux regard compatissant.

— Assez, oui, Altesse. Mais je rentre tout de suite, ma femme va me mettre quelque chose dessus et ce sera vite fini.

— Est-ce que vous avez des enfants?... Deux?... Si je le pouvais, j'irais les voir. J'aime beaucoup les enfants. J'essaierai, un de ces jours, si vous ne demeurez pas trop loin.

— Non, ce n'est pas très loin. Merci, Altesse, dit-il d'un ton ému.

Il s'éloigna et Lise se remit en marche. Une indignation douloureuse gonflait son coeur. Elle aurait voulu pouvoir, tout au moins, réparer quelque peu les impitoyables procédés de ce maître cruel. Mais elle n'était pas libre, elle n'avait pas d'argent à sa disposition, et, si elle voulait se rendre un jour chez ces pauvres gens, il lui faudrait demander une permission qui serait certainement refusée.

— Voilà mon oncle! dit tout à coup Sacha.

Lise eut un léger tressaillement. Il lui était affreusement pénible de le voir, tandis qu'elle était encore sous le coup de cette émotion indignée qu'elle ne pouvait lui exprimer.

Il s'avançait rapidement. Sans doute venait-il de descendre de cheval, car il avait encore sa cravache à la main. Du premier coup d'oeil, Lise et Sacha virent que sa physionomie était à l'orage. Et le petit garçon murmura craintivement:

— Surtout, il ne faut rien dire, ma tante! Nous serions battus aussi!

— Ne vous avais-je pas défendu de vous éloigner ainsi, Lise? fit froidement Serge en s'arrêtant près de sa femme.

— C'est vrai, Serge. J'ai eu tort. Nous l'avons fait sans y penser, je vous assure.

— Et que faisiez-vous arrêtée près de cet homme?

Les lèvres de Lise tremblèrent un peu.

— Je lui demandais ce qu'il avait au visage... Et il m'a dit... Oh! Serge!

Ses beaux yeux pleins de reproche et de tristesse se levaient vers lui. Et ils étaient si limpides qu'on pouvait y lire aussi toute l'horreur qui remplissait l'âme de Lise pour cet acte cruel.

Un éclair passa dans le regard de Serge.

— Je vous interdis de vous mêler de cela! dit-il durement. Je châtie qui il me plaît et comme il me plaît, sans permettre à quiconque de me blâmer. De plus, je ne souffrirai pas que vous témoigniez à ces gens de la sympathie ou de la pitié! C'est là encore une preuve de cette sensiblerie dont vous me semblez largement pourvu... Va-t'en, Sacha... Non, attends. C'est toi, paraît-il, qui as cassé hier l'orchidée jaune, dans le jardin d'hiver?

L'enfant devint pourpre et baissa la tête en murmurant:

— Oui, mon oncle.

— Mais c'est surtout de ma faute, dit vivement Lise. J'avais manqué tomber, je me suis retenue à lui, qui a perdu à son tour l'équilibre et est tombé sur la fleur. Ne vous a-t-on pas raconté cela ainsi, Serge?

— Certainement. Mais il a toujours été interdit à Hermann et à Sacha d'entrer dans le jardin d'hiver.

— Il venait m'apporter mon mouchoir, que j'avais perdu dans le salon. Je l'ai gardé près de moi un petit moment, sans y penser, vraiment!

Il riposta d'un ton de froide ironie:

— De tout cela, il résulterait en bonne justice que vous aussi méritez une punition. Je vous en fais grâce cependant. Sacha l'aura à votre place. Rentre, Sacha, et préviens Yégor qu'il ait à te donner, ce soir, vingt coups de verge.

Sacha pâlit, mais, inclinant la tête, il s'éloigna sans protester.

Une exclamation d'effroi indigné avait jailli des lèvres de Lise:

— Serge, vous ne ferez pas cela!... Ce serait trop injuste!... et trop cruel!

— Vous n'avez pas à juger mes actes, dit-il froidement. Je ne vous le permettrai jamais, Lise.

En un mouvement presque inconscient, elle posa ses mains frémissantes sur le bras de son mari.

— Serge, ne faites pas cela! L'enfant est nerveux et délicat!... Et c'est ma faute, je vous le répète! Punissez-moi à sa place... Faites-moi châtier si vous le voulez. Je ne crains pas la souffrance... mais je ne puis supporter voir souffrir autrui!

Une supplication ardente s'échappait de ses yeux pleins de larmes. D'un geste presque violent, Serge secoua son bras pour en détacher les petits doigts crispés.

— Assez, Lise! Votre sensibilité est insupportable; il est bon qu'elle soit battue en brèche, je m'en aperçois. Rentrez maintenant... et n'oubliez pas que nous avons une partie de patinage cet après-midi.

Il s'éloigna dans une allée transversale. Aux oreilles de Lise parvint le sifflement de sa cravache frappant les branches dénudées des arbustes. Sans doute avait-il bonne envie d'infliger le même traitement à la jeune femme qui se permettait de le blâmer.

Elle revint machinalement vers le château. Son âme si douce se soulevait de colère et d'indignation, en même temps que de chagrin. Pauvre petit Sacha, un peu étourdi peut-être, mais si bon et si franc! Déjà sa mère montrait ouvertement sa préférence pour Herman, si lourd pourtant, si peu intelligent, mais sournois et flatteur. Il ne manquerait plus maintenant que son oncle, lui aussi, le prît en grippe!

Serait-ce parce que Lise lui témoignait de l'affection, et imaginait-il de la faire souffrir en tourmentant cet enfant!

Quel être odieux était donc ce prince Ormanoff?

Quand elle eut retiré ses vêtements de sortie, elle se dirigea vers l'étage supérieur. Dacha lui avait appris que Madia était malade, et elle voulait aller la visiter. Ce devoir de charité la forcerait d'ailleurs à faire trêve à ses pénibles préoccupations et à l'angoisse que lui donnait la pensée du châtiment injuste préparé à Sacha.

— Que vous êtes bonne de venir me voir, ma douce princesse! dit la vieille niania en lui baisant les mains. Mais vous êtes bien pâle... et vous semblez triste. On dirait même que vous avez pleuré.

La jeune femme ne répondit pas et essaya de sourire. Mais Madia hocha la tête.

— Non, vous ne pouvez pas... La princesse Olga souriait toujours, elle, devant "lui". Mais elle a pleuré quelquefois quand elle était seule. Pas très souvent, pourtant... Ce fut surtout après la naissance du petit Volodia. Elle aurait voulu s'occuper de lui comme font les autres mères. Mais chez les Ormanoff, l'enfant, quand c'est un fils, est soustrait aussitôt à l'influence maternelle. Elle avait la permission de le voir seulement une fois par jour. Quand il était malade, elle ne pouvait pas le soigner. Heureusement, sa nature n'était pas très sensible. Mais elle souffrait un peu quand même, car elle aimait bien son petit enfant. — pas au point, pourtant, de résister à son mari, car, lui, elle l'aimait plus que tout.

— Elle le craignait surtout, je pense! murmura amèrement Lise.

Aimer cet implacable tyran, ce coeur de marbre! Qui donc en aurait été capable?

— Oh! oui, elle le craignait! Cependant, il était bon pour elle... Pourquoi me regardez-vous comme cela, Altesse? Il était bon, je vous assure, et la princesse Olga n'a pas souffert comme vous pourriez le croire. Sa nature s'accommodait très bien de la soumission passive et du genre d'affection que lui accordait son mari. Elle n'aurait pas entrepris la moindre chose de son propre chef, elle cherchait toujours dans ses yeux une approbation. C'était un bon ménage, Altesse.

Pourquoi donc cette vieille femme lui racontait-elle tout cela? Qu'avait-elle besoin de savoir que la première femme avait été une parfaite esclave? Elle, Lise, n'avait aucune velléité de l'imiter! Elle était toujours prête pour la soumission due à l'époux, mais en conservant sa dignité de femme et sa liberté de conscience tout entière.

— Je vais vous dire au revoir, Madia. Il est temps que je m'habille pour le déjeuner.

— Oui, allez, ma princesse. Me voilà contente pour toute la journée, rien que de vous avoir vue. C'est du ciel que vous avez dans les yeux, ma belle princesse. Mais ne les faites pas pleurer, ne vous tourmentez pas... Ecoutez que je vous dise un secret. La vieille niania sait bien des choses, elle a vu et entendu... Le grand-père de notre prince était un homme terrible, jaloux comme plusieurs Turcs réunis, dur comme toutes les glaces de notre pays. Après avoir fait mourir sa femme de chagrin, il obligea ses filles à des mariages qui leur déplaisaient, et tourmenta son fils Vladimir parce que celui-ci, qui était bon et plus affectueux que ne le sont en général les Ormanoff, témoignait à sa femme une certaine considération. Le prince Vladimir mourut très jeune, et son père éleva lui-même le petit prince Serge. Il l'éleva selon ses idées, c'est-à-dire qu'il lui enseigna d'abord la dureté de coeur, l'orgueil de sa supériorité masculine, le mépris et l'asservissement de la femme. Sa pauvre mère n'avait la permission de le voir que de temps à autre, toujours en présence du grand-père, et elle ne pouvait lui donner aucune caresse. C'est ainsi que son orgueil naturel se développa, c'est ainsi que s'endurcit son coeur... son coeur qui était naturellement bon, et tendre même, Altesse!

Lise ne put retenir un geste et une parole de véhémente protestation.

— Oh! Madia!

Les petits yeux bleu pâle de la vieille femme clignotèrent, un sourire mystérieux entr'ouvrit ses lèvres.

— Il n'est pas mort, Altesse; il revivra... Oui, oui, je comprends, Votre Altesse me prend pour une folle. Mais je sais ce que je dis. Je le connais, mon beau prince. Il n'y a même que moi qui le connaisse. Soyez courageuse, ma princesse; ayez patience, et vous verrez.

Les yeux de Madia brillaient, et Lise songea qu'elle devait avoir une forte fièvre pour divaguer ainsi.

Elle s'éloigna en disant qu'elle reviendrait la voir le lendemain. Comme elle atteignait la porte, elle entendit la vieille femme qui murmurait:

— Vous n'êtes pas la princesse Olga, vous... Oh! non!

Elle se détourna vivement.

— Pourquoi dites-vous cela? et de la même manière que Mlle Dougloff?

— Ah! elle vous l'a dit aussi? Oui, elle a dû s'en apercevoir aussitôt. Le prince ne lui adresse peut-être pas dix mots dans l'année, et pourtant elle le connaît presque aussi bien que moi. Sous ses paupières baissées, elle voit tout, elle devine tout. Ma douce petite princesse, elle sait certainement déjà un secret que vous ignorez encore, — un beau secret qui vous donnera le bonheur. Mais, à cause de cela, prenez garde! Elle haïssait déjà la princesse Olga, que sera-ce de vous!

— Pourquoi me haïrait-elle? s'écria Lise d'un ton stupéfait. Je ne lui ai jamais rien fait; je lui parle même chaque fois que je le peux, car je trouve fort triste que, parce qu'elle est une parente pauvre, on la laisse ainsi à l'écart.

— Et bien l'on fait! dit Madia en étendant la main. A la place du maître, je l'aurais depuis longtemps envoyée ailleurs. Voyez-vous, moi, j'ai une idée... Mais je ne peux pas la dire, parce que ce n'est rien qu'une idée... Pourquoi elle vous hait? Parce qu'elle est une louve, et vous, une agnelle du bon Dieu. Parce que, surtout... vous êtes la femme du prince Ormanoff. Défiez-vous d'elle... Et ne le craignez pas trop, lui. Croyez-en la vieille Madia, Altesse: quand vous aurez quelque chose à lui demander, faites-le hardiment, et vous obtiendrez tout.

Décidément, Madia avait une forte fièvre, ou bien son cerveau se dérangeait, — ce qui n'avait rien d'étonnant, vu son grand âge.

— Je tâcherai d'en parler au docteur Vaguédine, songea Lise en regagnant son appartement.

Il y avait en ce moment à Kultow deux hôtes: un diplomate autrichien, fanatique de chasse, et un parent éloigné du prince Ormanoff, le comte Michel Darowsky, capitaine aux gardes à cheval. Pendant le déjeuner, tous deux observèrent que la jeune princesse, à laquelle ils témoignaient une courtoisie empressée et une discrète admiration, avait un teint bien pâle ce matin et un cerne profond autour de ses beaux yeux, plus tristes que jamais. De même, il leur fut impossible de ne pas remarquer la mine sombre du prince Serge, et le pli dur qui barrait son front. La conversation se traînait, malgré les efforts de tous, et en particulier de Lydie qui secouait quelque peu son apathie en l'honneur de son cousin Michel. Le prince dédaignait aujourd'hui de s'y mêler autrement que pour prononcer quelques phrases laconiques, et cela seul suffisait pour jeter un froid sur tous les convives.

— Il a dû encore tourmenter cette merveilleuse petite princesse! murmura le diplomate à l'oreille du comte Darowsky tout en allumant un cigare, tandis que tous se réunissaient après le déjeuner dans le jardin d'hiver que des glaces sans tain séparaient du grand salon Louis XVI.

— Probablement! Il est odieux! Une si délicieuse créature, et si jeune, si touchante!... Tenez, regardez-moi cela. Elle nous a pourtant dit l'autre jour, devant lui, que fumer lui était désagréable!

(A suivre)

M. Noël Bernier

La situation future du Canada dans l'empire britannique

(Suite et fin)

"Il y a des personnes, dont je me crois tenu de respecter l'opinion, qui m'ont dit: "Le Canada est une contrée peuplée d'habitants de races variées, d'origine et de traditions différentes; il est possible d'en faire de bons Canadiens, mais il n'est pas possible d'en faire tous de bons Anglais (good Britishers)", et, dans un sens, dit lord Milner, il n'y a pas de doute que c'est vrai; mais pour ma part, je serai satisfait s'ils deviennent bons Canadiens... Plus ils tiendront au Canada, plus ils seront ambitieux pour le Canada, plus ils seront fiers du Canada, plus, je crois, ils apprécieront la position d'influence et de puissance mondiale qui lui est accessible du fait qu'il constitue l'une des unités de l'empire britannique."

Tout ceci ne paraît pas mal; au moins, il ne semble pas y avoir de désordre dans le principe posé. Et les choses iront bien aussi longtemps qu'on nous reconnaîtra véritablement notre liberté de décision et d'action.

Mais là où la divergence apparaîtra sérieusement c'est quand il s'agira de déterminer quel sera l'organisme qui fera agir de concert les diverses parties de l'empire.

Il y a au moins deux grands courants d'opinion là-dessus. Nous, Canadiens, devons, jusqu'à ce qu'on nous prouve que nos craintes sont sans fondement, différer d'opinion avec lord Milner sur le mode d'assurer l'action concertée de l'empire. Lord Milner suggère un organe de gouvernement général qui serait le mandataire de toutes les nations alliées, une sorte de cabinet impérial qui serait composé de représentants des diverses parties de l'empire, qui aurait la responsabilité de défendre les intérêts communs aux différentes unités et qui serait revêtu de l'autorité nécessaire pour prendre les décisions et poser les actes utiles à l'accomplissement de ce mandat. Lord Milner ne réclame pas la formation immédiate de ce gouvernement central, mais il croit que la chose devra, en bonne logique, se faire éventuellement.

Mais ici nous répondons: A moins qu'on revienne au régime de l'autocratie toute pure, et qu'on renverse toutes les théories du gouvernement constitutionnel, un cabinet impérial présuppose un parlement impérial; or, si vous confiez à un parlement impérial notre politique étrangère et notre droit de rester en paix ou de faire la guerre, vous nous mettez à la merci d'une majorité parlementaire recrutée hors du Canada; et vous mettez chaque partie de l'empire dans la même situation périlleuse. C'est de la solidarité excessive; c'est cela l'impérialisme outré, et c'est celui-là qu'il faut rejeter. Nous voulons bien, à certaines conditions, faire partie d'un grand empire mais nous n'y tenons pas au point d'abdiquer notre liberté d'action sur les questions qui touchent à notre existence même et dans le maniement desquelles vous pourrez, sans que nous puissions nous en défendre, nous mener à notre destruction nationale.

Les deux écoles: les tenants de la centralisation et les tenants de l'autonomie, se sont trouvés en présence les uns des autres l'été dernier. Nous parlons d'une séance de la Chambre des Lords. Un membre de cette chambre interpella le cabinet Lloyd-George, pour savoir si le gouvernement comptait donner suite à la Résolution de la Conférence Impériale de la Guerre du 30 juillet 1918, qui déclarait les dominions britanniques *nations autonomes d'un British Commonwealth* et réclamait une consultation permanente entre ces nations au sujet des affaires d'ordre impérial ou international.

Le vicomte Milner, secrétaire d'Etat pour les colonies, fit, au nom du gouvernement, les décisives déclarations suivantes (Je vous ai déjà cité la première, et je la répète):

"Le gouvernement accepte franchement la position que nous sommes des nations associées d'un rang égal — "partner nations of equal status.".....

La déclaration ministérielle continue:

"Ce qui semble à lord Milner d'importance vitale c'est, pour les parties de l'empire qui se gouvernent elles-mêmes, de se tenir continuellement renseignés sur la politique suivie par chacune d'elles dans les choses de caractère international."

. . . .

"Il est très important, même en temps de paix, de s'assurer qu'on pourra centraliser tout le pouvoir de l'empire et posséder une force motrice impériale (an empire engine). *Il devrait être possible, au moins de temps en temps, de mettre sur pied un instrument de gouvernement capable non seulement de discuter et parler des affaires de l'empire, mais capable d'agir en qualité de représentant de tout l'empire."*

. . . .

"Lord Milner voit s'approcher avec un intérêt intense et beaucoup d'espoir, la Conférence Constitutionnelle de l'an prochain; et il compte que cette Conférence ne terminera pas ses séances avant d'avoir pourvu l'empire britannique de quelque organe de gouvernement basé sur la reconnaissance de la complète indépendance et de l'égalité de ses différentes parties, mais qui cependant leur permettra d'agir promptement et avec efficacité quand elles seront toutes d'accord."........

Vous le voyez, lord Milner met sur un pied d'égalité les nations d'outremer et l'Angleterre, mais, fidèle à un plan de fédération qu'il avait ébauché au Canada même il y a douze ans, il voudrait un pouvoir central qui à un moment donné prendrait des décisions qui lieraient toutes les parties du grand tout impérial.

Cette déclaration du vicomte Milner n'attira pas d'abord beaucoup d'attention au Canada; par contre les hommes d'Etat de l'Afrique-Sud s'en émurent, et avec raison. Cette fois au moins les hommes d'Etat du sud-africain furent plus alertes que les nôtres. Ils récusèrent l'autorité éventuelle d'un pouvoir central tel que préconisé par le ministre britannique. Il y eut discussion au parlement sud-africain. Je reproduis quelques lignes du *Times*, de Londres:

"Le général Smuts — le premier ministre — indiqua les nombreuses anomalies qui surgissaient du rang nouveau des dominions, et il ajouta qu'une Conférence Constitutionnelle était absolument nécessaire pour éclaircir la situation. Il signala comme exemples de ces anomalies: les Dominions, qui communiquaient encore avec le gouvernement britannique par l'intermédiaire du Colonial Office; *la position du gouverneur-général, qui devrait être le représentant du roi et rien autre chose, mais qui représentait encore de quelque manière vague et obscure le* Colonial Office *britannique. Anomalie beaucoup plus sérieuse: nos relations étrangères, encore aux mains des ambassadeurs anglais — la représentation canadienne à Washington marquant cependant le grand changement qui venait.*

. . . .

"Continuant, le général Smuts contesta que le discours de lord Milner signifiât nécessairement que l'Empire ne pourrait parler collectivement qu'en étouffant la voix d'une minorité dissidente par le vote de la majorité. "Nous ne sommes pas, dit le général Smuts, pour subir la coercition d'une majorité. Si l'on doit créer un organe commun, aucunes décisions ne devraient être prises sans le consentement unanime de toutes les parties de l'empire. Qu'on regarde ceci comme un fondement aussi inébranlable que le roc."

Le *Free Press* de Winnipeg, a résumé avec une clarté vraiment impitoyable l'attitude que les autonomistes canadiens vont adopter à ce sujet. Je ne serai pas accusé en citant le *Free Press* de ne regarder que ce qui se passe dans mon patelin; le *Free Press* est de Winnipeg, c'est vrai, mais il a un rayonnement qui s'étend bien au-delà des limites de notre province; c'est l'un des journaux à fort tirage du Canada, et il parle pour une notable partie de ceux par qui le problème impérial a été étudié dans notre pays. Plusieurs journaux canadiens ont écrit dans la même note, mais sur un ton plus réservé. Nous ne pensons pas toujours comme le *Free Press*, mais ici nous devons l'approuver, — tout en faisant cette réflexion qu'un journal canadien-français qui aurait parlé le premier comme parle le *Free Press*, aurait tout bonnement couru le risque de se faire accuser de déloyauté vis-à-vis les institutions britanniques.

Voici les paroles du *Free Press* — (4 septembre dernier) — et voyez dégringoler toute la doctrine constitutionnelle de sir John Bourinot:

"Un principe fondamental, dès maintenant vainqueur, sera comme la pierre de touche dans chaque éventualité qui pourra se produire. Avec ce principe bien en vedette, il n'y a pas de problème au sujet des relations impériales auquel on ne puisse trouver une solution. Ce principe est celui de L'EGALITE ENTRE LES NATIONS BRITANNIQUES. Tout vestige de l'ancien ordre de choses qui comporte inégalité de rang est suranné; tout projet d'innovation qui ne sauvegarde pas l'égalité est inadmissible."

. . . .

"L'Empire britannique n'est pas une unité législative et ne pourra jamais le devenir. Puisqu'il ne peut y avoir une législature commune, il ne peut y avoir un gouvernement commun. C'est une conséquence qu'un bon nombre de personnages acceptent difficilement. Ils ont enfin reconnu l'impossibilité d'établir un parlement impérial, mais ils tiennent encore à l'idée que par quelque moyen un gouvernement impérial ayant qualité pour décider en dernier ressort des affaires de grande envergure impériale d'ordre intérieur ou extérieur, pourra être créé sous forme de quelque cabinet ou conseil impérial. Ils ne comprendront jamais réellement le problème impérial jusqu'à ce qu'ils débarrassent leur esprit de cette hallucination."

. . . .

"Visiblement, le cabinet britannique, d'après cet arrangement, n'aura pas plus de contrôle sur les affaires canadiennes que le gouvernement canadien n'aura de contrôle sur les affaires de la Grande-Bretagne. Le contrôle législatif (legislative over-lordship) *du gouvernement anglais tombe. Le roi, vis-à-vis ses sujets canadiens, ne connaît plus que le gouvernement de Sa Majesté à Ottawa; et il exerce sa prérogative au Canada en termes de la constitution canadienne. Le vice-roi au Canada ne représente plus le gouvernement anglais aussi bien que le roi. Il devient vice-roi et rien autre chose; et il sera, par conséquent, nommé par le roi sur l'avis de son gouvernement CANADIEN. Le droit de veto du gouvernement anglais disparaît, et avec lui disparaît le pouvoir du parlement britannique de changer notre constitution; nous devons trouver des moyens d'amender nous-mêmes notre constitution quand le besoin s'en fera sentir. Le droit prescriptif du comité judiciaire du Conseil Privé — un tribunal non canadien — de permettre des appels du Canada, et son pouvoir discrétionnaire de renverser les jugements des tribunaux canadiens doit aussi disparaître."*

. . . .

"Si le comité judiciaire du Conseil Privé ou tout autre corps semblable doit dans certains cas constituer une cour d'appel en dernière instance pour le Canada, ce Comité devra tenir son pouvoir d'entendre ces causes d'une autorisation formelle du parlement canadien.

"Il est également clair que le contrôle des affaires étrangères du Canada appartient aux conseillers canadiens de Sa Majesté; à eux le pouvoir, à eux les responsabilités.

"Ces changements profonds, implicites dans le nouvel état de l'empire, sont acceptés sans questions ni résistance par les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne. Ces hommes d'Etat se rendront compte que l'ordre ancien est fini et qu'on devra faire un arrangement nouveau pour l'ordre nouveau."

. . . .

"Il n'y a pas de limite artificielle à notre coopération COMME EGAUX; nous pouvons aller aussi loin que nous voudrons, POURVU QUE NOUS SOYIONS D'ACCORD."

* * *

La nation canadienne, si l'on en juge par les actes de son gouvernement et par les articles d'une partie de sa presse, réclame donc son émancipation — le plein usage de ses ailes. C'est peut-être fort honorable, mais ne nous dissimulons pas que ce sera aussi fort onéreux. La transformation au moins partielle de plusieurs de nos services publics, l'orientation de notre politique internationale, la protection de notre territoire, voilà, si nous ne nous trompons, des tâches qui vont nous incomber sans beaucoup de retard.

En dépit de l'ardeur et de la hâte qu'on manifeste en certains quartiers, pouvons-nous dire que nous sommes absolument mûrs pour ces changements formidables? Nous ne sommes que huit ou neuf millions d'habitants, nous avons peu de capital; le moins qu'on puisse dire c'est que, dans l'ordre matériel, nous devrons assumer des charges qui grèveront considérablement notre budget déjà très lourd.

Et puis, au point de vue de la stabilité de nos institutions politiques, n'y a-t-il pas des dangers — au moins des quantités inconnues? Par exemple, supposez le cas où la monarchie serait renversée en Angleterre, où en serions-nous? Car c'est entendu, c'est le roi d'Angleterre qui est la clef de voûte de tout l'immense édifice; il est le lien suprême qui relie entre elles toutes les unités impériales!

Mais si le roi, — ce qu'à Dieu ne plaise, — disparaissait dans une de ces révolutions dont on ne voit pas la probabilité aujourd'hui, mais qui peut se produire en Angleterre comme ailleurs, qu'adviendrait-il de notre régime politique et de tout le consortium des nations britanniques dans le monde?

Nos hommes d'Etat ont-ils songé à cette éventualité? Nous posons la question avec une certaine anxiété. Qui peut nous répondre et nous rassurer?

Mais, en admettant pour l'instant que la souveraineté anglaise soit stable; que nous puissions faire honneur à nos nouvelles obligations financières et que nous sachions conduire convenablement notre politique étrangère, sommes-nous absolument sûrs que nous nous gouvernerons en tout le reste mieux que ne nous a gouvernés l'Angleterre? Concédons largement si vous le voulez que l'Angleterre a commis ses fautes, ne nous a-t-elle pas donné depuis de longues années un régime de liberté?

Nos chefs politiques canadiens sont-ils prêts pour ce rôle splendide mais redoutable de chefs de nation libre? Vont-ils se grandir à la hauteur de leurs devoirs nouveaux et de leur nouvelle dignité? Avons-nous dès maintenant toutes les compétences nécessaires, toutes les largeurs de vues nécessaires, toutes les générosités nécessaires?

Les libertés populaires, le gouvernement responsable, le respect des consciences, tout cela sera-t-il mieux sous notre surveillance que sous la surveillance des gouverneurs-généraux que nous envoyait l'Angleterre? N'oublions pas que les entorses qui ont été faites à la véritable et saine démocratie dans notre pays depuis un quart de siècle sont le fait non pas des ministres et des fonctionnaires de Londres, mais de nos propres hommes d'Etat canadiens.

* * *

Il ne faut pas cependant être pessimistes; il ne faut pas non plus être puérilement timides — cela ne vaut rien. Si nous devons entrer dans ce régime de l'indépendance plus tôt que nous nous y attendions, entrons-y résolument. Mais la nation canadienne, si elle veut avoir la tranquillité, et même la prospérité matérielle, devra être généreuse d'esprit; elle devra voir plus haut et plus loin qu'elle n'a vu depuis trente ans; elle devra se souvenir que le Canada est peuplé surtout de deux grandes races et que pas plus l'une que l'autre n'entend disparaître ou même accepter une position d'infériorité.

Terminons par une parole d'espérance. Nous, Canadiens-français, venons d'avoir une grosse querelle avec nos amis les Anglais; mais les choses se sont améliorées; les signes ne sont pas mauvais. On nous cherche, et si on veut être raisonnables, comme toujours on trouvera. C'est à nous Canadiens-français à ne pas entrer dans l'ordre nouveau sans définir nettement ce que nous prétendons. Et si, Anglais et Français, nous prenons, tous ensemble, la résolution d'être justes, d'être laborieux, d'être courageux, nous pouvons croire, après les signes d'indiscutable robustesse que nous avons donné pendant la guerre, que nous ne serons pas trop inférieurs aux devoirs nouveaux qui se dressent devant nous.

Lucie Felix-Faure Goyau

(Suite de la page 2)

le vrai sens du mot, il lui fallait un compagnon aux profondes convictions religieuses. Elle avait une haute valeur intellectuelle, un coeur de feu pour Dieu et les âmes, une soif de l'audelà qu'elle aspirait toujours davantage à assouvir, elle sentait en elle un besoin d'abnégation qu'elle déversait chez les petits et les miséreux. Que n'eût-elle souffert avec un homme à la nature vulgaire qui n'eût rien compris à tant de générosité, et ne l'eût guidée ou soutenue dans ces sublimes ambitions! Georges Goyau, écrivain de mérite, et dont la vie se dépense au profit des bonnes causes, vint à elle, personnifiant l'idéal rêvé et attendu. J'ai dit qu'elle avait rencontré son idéal . . . C'est qu'elle ne le basait pas, cet idéal, sur des qualités superficielles, s'attachant à la beauté physique, à l'élégance, à la couleur des cheveux ou des yeux, à l'éclat d'un grand nom, à la fortune. Lucie exigeait de l'élu un actif qui ne croule jamais, parce qu'il est placé à la Banque du Paradis.

Qui donc a rapproché ces deux êtres si bien faits pour se comprendre? C'est Newman. En 1897, Lucie eut besoin d'un renseignement pour son travail. "Un ami commun la mit en rapport avec Georges Goyau comme pouvant le lui procurer". Ensuite, prenant un égal intérêt à "la Ligue des Enfants de France", il s'établit bientôt entre eux une sympathie qui ne devait pas tarder à se changer en un sentiment plus fort.

C'est en 1903 qu'ils s'épousèrent, et l'on peut dire que les dix trop courtes années qu'ils passèrent ensemble, s'écoulèrent dans un bonheur sans mélange. Ils se complétaient vraiment l'un l'autre.

Dès lors, Lucie reprit sa vie normale, et rouvrit ses salons que lui avait fait fermer la mort de son père. "Elle était faite pour répandre autour d'elle, sur un grand nombre d'âmes le rayonnement de la sienne." "Sa maison, dit M. Robert Vallery-Radot, un autre écrivain, était un centre de pensées et d'amitiés catholiques largement ouverte, où les plus profanes subissaient cette atmosphère de haute tenue morale, de graves exemples, qui faisaient fuir les propos équivoques ou légers et maintenait les entretiens sur un plan choisi."

Lucie, après son mariage, dirigea ses pensées et sa plume vers les petits. Elle écrivait pour eux: "Conseils aux Maîtres et aux Parents". On regrette que le bon Dieu ne lui ait pas donné d'enfants qui pussent profiter d'enseignement si précieux. Elle comprenait l'enfance et s'inquiétait de l'éducation qui serait faite à ces hommes de demain, voyant et déplorant la conduite d'un trop grand nombre de femmes d'aujourd'hui. Aussi comme elle fustige celles qui rejettent par-dessus bord leurs responsabilités vis-à-vis de ces jeunes âmes, de celles qui ne rêvent que liberté et ne veulent plus des entraves du mariage! Et que de belles choses elle en vient à dire sur le mariage chrétien qui, seul, devrait avoir sa place dans le monde!

Mais je m'attarde, et je n'ai encore rien dit des conférences qu'elle donna assez nombreuses, de 1907 à 1913, époque de sa mort. On rapporte qu'elles eurent un grand succès. Qui en pourrait douter?

Je ne ferai que les mentionner, bien qu'elles méritassent de plus longues considérations. L'une d'elles eut pour sujet "Sainte Radégonde", prononcée à l'Institut catholique de Paris, pour inaugurer, en 1909, des cours supérieurs de jeunes filles.

"La culture de la femme au Moyen-Age", "les Femmes de la Renaissance", "Sainte Gertrude", "Sainte Mechtide", "les figures féminines de la Renaissance", "Une école féminine de littérature mystique: Le Monastère d'Helfta". Voilà, pour Lucie Félix-Faure Goyau, autant d'occasions de fournir à un auditoire d'élite, une véritable régal artistique.

En 1908 parut "Ames païennes, Ames chrétiennes". Qui mieux que l'auteur, familiarisée qu'elle était avec les figures de tous les temps, pouvait tracer le rapprochement qui s'établit entre elles? "Vers la joie" en est le titre général. Ici, son biographe fait ce commentaire: "Le dernier tournant est franchi, le chemin monte tout droit; au bout, la lumière resplendissante, elle se rapproche rapidement, il n'y a plus que quelques pas à faire pour la joindre: vers la joie." Cette joie, Lucie n'est pas sans avoir la prescience de la savourer pleinement et bientôt. Mais elle doit cependant être précédée de lourdes épreuves. Tour à tour adulée, enviée et retombée dans la vie ordinaire, elle se croyait désormais à l'abri des bassesses qu'inspirent l'égoïsme et l'ambition des hommes. Séparée de la politique par la mort de son père, elle a la tristesse d'en sentir les contre-coups. Elle supporte tout en véritable Immolée du Christ. Sa seule plainte était: "Que je suis fatiguée!"

En 1900, elle avait dû subir une grave opération. En 1912, elle fut contraintes d'abandonner son labeur pour en subir une deuxième. Sitôt remise, elle retourne à ses études, planant de plus en plus vers les hauteurs, vers "ces régions sans limites où sont appelées également les âmes des enfants et les âmes des hommes".

Que de belles pages elle écrit encore jusqu'à l'avertissement de sa mort prochaine! Je voudrais en extraire quelques perles. Mais pourquoi ne pas vous laisser plutôt sur ce désir que vous éprouverez de faire plus ample connaissance avec cette noble Française?

"Je ne crains pas de mourir, et je ne refuse pas de vivre", disait-elle avec saint Martin. On pourrait croire même que l'idée de la mort lui est tellement familière qu'elle ne songe pas qu'elle pût surprendre ses proches. Elle n'en parle jamais. Pourtant, toujours animée du désir que personne ne souffre par elle, elle disait à une de ses amies: "Je suis toute prête à accepter la volonté de Dieu, mais pour Georges, je désire tant me guérir!"

Jusqu'au mois d'avril, 1913, Lucie mène à peu près sa même vie d'activité. Le 13 mai, elle prononce une conférence sur "Les Jeux de l'Enfant". Elle prévoyait toutefois demander de l'aide. Contrairement à ses craintes, elles la lut jusqu'au bout. Mais l'effort avait été grand, le mal augmenta. Elle dut alors se résigner à une nouvelle opération dans la gorge qui accéléra plutôt la marche de la maladie.

Quelle sublimité dans l'acceptation du sacrifice qui lui est demandé! Le récit de sa mort nous remplit d'admiration, et je ne sache rien de plus beau que cette générosité dans l'offrande à Dieu de tout ce qu'elle aime. Elle s'unit à ceux qui souffrent comme elle à la même heure, et prie Dieu d'avoir pitié d'eux. Elle demande de pardon de fatiguer ceux qui l'entourent. "Je triche, dit-elle dans un sourire, je vous fais perdre votre temps à tous, ce ne sera pas pour aujourd'hui." Jusqu'à la fin, on prie à son chevet.

"Un jeune médecin qui l'assistait et qui n'était pas croyant, disait le lendemain de sa mort: "C'est singulier, elle semblait mourante; chaque fois qu'on prononçait le nom de Jésus, elle rouvrait les yeux; on aurait dit qu'elle répondait "Présent" comme le soldat à son poste..."

Avant de rendre le dernier soupir, elle les nomma tous: "Mon mari, ma mère, ma soeur, mes neveux!... Je les aime tant!" Elle chargea la Soeur qui la veillait de remercier son mari de l'avoir rendue si heureuse. Elle se rendormit et Dieu vint la prendre pendant son sommeil.

Il me semblerait oiseux d'ajouter que nombreux furent les témoignages d'estime déposés sur la tombe de Lucie Félix-Faure Goyau, et les regrets qu'elle laissa après elle. Il suffit pour cela de parcourir les éloges extraits des divers journaux français, et que nous ne saurions mieux résumer qu'en disant avec Bossuet: "Elle a été douce envers la mort comme elle l'était envers tout le monde".







Les animaux de ferme

Il est reconnu, je crois, que les animaux sont nécessaires aux fermiers, — et aussi c'est un fait prouvé que le troupeau le plus coûteux n'est pas toujours le plus payant.

Je ne veux pas dire qu'un troupeau de vaches ordinaires paye mieux qu'un troupeau de bonnes vaches. Si pour vous procurer des bonnes vaches à lait vous vous mettez en dettes pour un gros montant, vous ferez sans doute de grosses recettes, mais elles seront considérablement diminuées par l'intérêt de votre argent investi. Les cultivateurs qui ont peu d'argent à disposer feraient mieux, je crois, de se procurer des vaches à bon marché et en prendre bien soin, c'est-à-dire qu'il faut bien les nourrir en hiver et leur préparer de bons pâturages pour l'été.

Avec un troupeau de vaches ordinaires ou choisies il faut nécessairement avoir un reproducteur choisi. Où prendrez-vous ce reproducteur? Vous ne le savez pas et moi non plus. J'ai connu des fermiers qui ont fait de bien grandes dépenses pour acheter un boeuf qu'ils croyaient très bon, et cet animal ne valait pas mieux que leur troupeau. Au lieu d'améliorer ils diminuaient la valeur de leurs vaches. Parmi les beaux animaux, il y en a qui sont très bons et d'autres qui ne valent pas grand chose, et cela même pour les bêtes qui ont leur généalogie.

— Alors que faudra-t-il faire?

— Rien de plus simple. Nous avons en M. Villeneuve un homme qui est toujours prêt à nous rendre service. Il est le plus compétent que nous puissions trouver. Si donc vous décidez de vous procurer un bon animal, écrivez-lui et adressez votre lettre au Collège Agricole, Winnipeg. De suite ce monsieur se mettra à l'oeuvre et en peu de temps il vous trouvera l'animal qu'il vous faut.

Un bon reproducteur peut coûter très cher: $200, $300 et même $1,000. C'est coûteux, sans doute, mais ça en vaut la peine. De notre temps il faut avoir ce qu'il y a de mieux; autrement on fait peu d'argent, on se décourage et on abandonne.

Un cultivateur qui ne se sent pas de force à faire cette dépense pourrait s'entendre avec ses voisins. Un boeuf peut suffire pour trois ou quatre fermes. C'est un inconvénient, direz-vous. Cependant si vous pouviez élever de cette façon quatre ou cinq génisses de vos meilleures vaches ce serait encore une bien grande amélioration. En trois ou quatre ans vous auriez un bon troupeau. Les revenus seront plus forts et vos moyens vous permettraient d'acheter plus facilement.

Je vous entends répéter ce que vous m'avez dit autrefois: Mais c'est ennuyeux que de mettre tant d'ouvrage sur le métier.

Avec la rouille, la poudrerie qui menace de devenir de plus en plus mauvaise, nous n'avons pas de risque à prendre; il faut nécessairement en venir à la culture mixte. Le travail nécessité par le soin des animaux n'est pas aussi terrible que vous le pensez. Je vois de grosses familles de garçons qui passent leur hiver à ce travail; ils ne s'en plaignent pas, au contraire, ils sont contents des résultats. Voyez-vous, quand on prend soin des animaux de ferme on ne touche à rien sans en retirer un bénéfice. Le fourrage vert, l'ensilage, la luzerne, etc., etc., tout ce que vous donnez à vos bêtes, avait nourri, nettoyé et engraissé votre terrain avant de devenir la nourriture de vos animaux.

Je connais des cultivateurs qui vendent de ce temps-ci de 400 à 500 livres de lait par jour à $3.35 le cent livres, ce qui fait bien une quinzaine de piastres par jour. Cependant ces messieurs sont encore à se demander si le fumier de leurs vaches ne les paye pas plus que le lait qu'ils vendent. N'en soyez pas surpris. Il est prouvé qu'un relevé de pâturage ou de luzerne, un retour de blé d'Inde ou de culture sarclée quelconque fait tripler la récolte. Tous les gens d'expérience nous répètent que l'avenir est à ceux qui vont accepter la culture mixte. On ne dit pas mais on pense que la grande culture va conduire à la ruine.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Une mine d'or

Le correspondant agricole de la Liberté parle de la banque des cultivateurs: c'est une bonne étable remplie de vaches à lait. Nous croyons qu'il a raison.

Nous avons découvert une mine d'or pour remplir la banque!

— Vraiment?

— Pas l'ombre d'un doute.

— Et où se trouve-t-elle cette mine?

— Dans un bon champ de luzerne.

— Encore la luzerne?

— Mais oui, et nous sommes plus convaincus que jamais que c'est une mine d'or pour celui qui possède un troupeau de vaches et qui veut raisonnablement travailler.

Ceux qui doutent de notre affirmation peuvent la faire contrôler par le supérieur du Monastère des Trappistes, à Saint-Norbert. On a récolté deux cents voyages de luzerne à la Trappe. La luzerne mêlée à la paille a été servie au troupeau de vaches laitières. C'est le même troupeau que celui de l'an dernier, quelques têtes en moins. Voulez-vous savoir le résultat? Le troupeau donne moitié plus de lait que l'an dernier. Le lait se vend $3.50 le cent à Winnipeg. Calculez ce que vaut un champ de luzerne, car elle seule est la cause de l'augmentation. C'est une mine d'or, vous dis-je.

— Oui, mais c'est le diable à faire prendre, nous répondent quelques-uns.

— Peut-être; mais n'oublions pas la loi générale: tout ce qui est bon coûte quelque chose.

Il ne faut pas se laisser décourager par un premier insuccès. La luzerne est de la famille des trèfles, et une terre, si bonne qu'elle soit, ne produit pas de trèfles avant d'avoir été inoculée.

L'innoculation de la graine de luzerne se fait moyennant une préparation qu'on peut se procurer au Collège d'Agriculture, mais même avec cette inoculation il peut se faire qu'un premier essai ne soit pas satisfaisant; la luzerne ne tiendra peut-être pas, mais le sol aura reçu des bactéries du fait de ce premier essai, et un second amènera le succès. Le succès est très possible; qu'on aille voir à la Trappe et ailleurs. Plusieurs ont réussi du premier coup.

Nous connaissons un habitant de La Salle auquel on a offert $30 la tonne pour la petite quantité de luzerne qu'il avait l'an dernier. Et celui qui offrait cette somme a fait des recettes vraiment incroyables avec cinq vaches à lait. Il savait ce que vaut la luzerne comme nourriture pour les vaches à lait.

La luzerne bien cultivée donne jusqu'à quatre et cinq tonnes à l'acre. C'est plus payant que le blé pour celui qui a un troupeau. Et puis quand une prairie de luzerne sera relevée en vue de produire du blé, elle donnera du 35 minots à l'acre; c'est la plante idéale pour remplacer avantageusement le labour d'été, mais il faut un troupeau pour tirer parti de la luzerne.

La luzerne est une mine d'or; dommage que si peu de nos cultivateurs le comprennent.

La province de Québec a réalisé soixante millions de piastres, l'an dernier, avec son industrie laitière, et son industrie laitière s'appuie sur ses champs de trèfle.

Pourquoi les nôtres ne s'y mettraient-ils pas? Ceux qui sont moins laborieux parlent avec une petite moue de mépris de "la queue de vache", mais elles ont un pis en outre de la queue, et les cultivateurs industrieux se donnent bien de garde de le dédaigner.

Oubliez la queue et cultivez le pis. C'est le canal qui conduit l'or de la mine à la banque, et de la banque au solide établissement de nos belles familles dans ce pays agricole fait exprès pour nous.

CULTIVATEUR.

FUTURS MINISTRES

Ottawa, 15. — Le "Journal" de ce matin publie ce qui suit en première page:

"Quoique les plans de réorganisation du cabinet ne soient pas encore terminées, il y a des raisons qui font croire que les noms suivants y seront inclus: Colombie-Britannique, H Stevens; Ontario, Capitaine R.-J. Manion, Général S.-C. Mewburn et M.-A. Boys, "comme solliciteur général"; Québec: L.-J. Gauthier, libéral, député de St-Hyacinthe, A.-A. Mondou, ex-député pour Yamaska.

"Pour faire place à ces messieurs on parle de la démission des Honorables J.-D. Reid, Sir George Foster et P. Blondin. Sir George Foster obtiendrait un poste plus élevé, tandis que le Dr Reid serait nommé sénateur. L'Hon. Blondin est déjà au Sénat.

"Des nouveaux ministres, le Général Mewburn, le capitaine Manion et deux du Québec sont libéraux, tandis que MM. Stevens, Boys et Mondou sont conservateurs.

"Le général Mewburn est un ancien membre du cabinet. Il entra dans le cabinet unioniste en 1917 comme Ministre de la Milice. Il est possible qu'il reprenne ce Ministère, Guthrie prenant les chemins de fer."

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 21 FEVRIER

BLE

No 1 Nord, déchargé	$1.94¼
No 2 Nord, déchargé	$1.91¼
No 3 Nord, déchargé	$1.87
No 4	$1.828¼
No 5	$1.72¼
No 6	$1.54¼
Fourrage	$1.42¼
Track, Manitoba	$1.94¼
"Screenings"	$2.00

AVOINE

2 C. W.	$ .50⅛
3 C. W.	$ .46⅛
Fourrage Extra 1	$ .46⅛
Fourrage No 1	$ .44⅛
Fourrage No 2	$ .40⅝
Track	$ .50⅛

ORGE

No 3 C. W.	$ .85⅞
No 4 C. W.	$ .70⅞
Rejeté	$ .60⅞
Fourrage	$ .60⅞
Track	$ .79⅞

LIN

No 1 C. W., déchargé	$1.85½
No 2 C. W.	$1.81½
No 3 C. W.	$1.50
Rejeté	$1.55
Track	$1.85½

SEIGLE

2 C. W.	$1.66

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 21 FEVRIER

"Steers"—	
Excellent	$7.75—$8.75
Bons	$6.50—$7.50
Ordinaires	$5.50—$6.25
Moyens	$4.90—$5.90
"Feeders"—	
De choix	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$6.00
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
"Oxen"—	
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.75—$3.75
[illegible]	
[illegible]	$4.30—$5.[illegible]
[illegible]	$3.50—$4.00
Taureaux de boucherie—	
Excellents	$7.00—$7.50
Bons	$5.00—$6.50
Veaux—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$5.00—$8.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons—	
Choix	$13.25—$13.25
Lourds	$10.25—$10.25
Truies	$7.00—$7.00
"Stags"	$5.75—$6.50
Vaches de boucherie—	
De choix	[illegible]—$5.25
Bonnes	$4.[illegible]—$4.75
Pour conserves	$2.50—$3.50
Moutons—	
Bons moutons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux	$9.00—$11.00
Ordinaires	$6.50—$8.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne, Pertes déduites	$ .50
Beurre—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .58—$ .60
De ferme, Aux cultivateurs	$ .30—$ .32
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	$5.62½
4 sacs de 24 livres	$5.67½
Légumes	
Patates, Le minot	$1.25 à $2.00
Choux, Le cent	$3.00
Betteraves, Le cent	$2.50
Navets, Le cent	$2.00
Carottes, Le cent	$2.50
Oignons séchés, Le cent	$2.00
Alimentation	
Son, La tone	$38.00
Gru, La tonne	$43.00
Volailles— (Aux expéditeurs de campagne)	
Poulets, Préparés	$ .20—$ .25
Poulets, Préparés	$ .20—$ .24
Canard, Préparés	$ .31
Oies, Préparées	$ .31
Dindes, Préparées	$ .43
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35—$2.70
Foin—	
No 1 Timothy	$25.00
No 2 Timothy	$26.00
No 1 Red Top	$17.00
No 2 Red Top	$15.00



Recital Dostert

(Suite de la page 1)

[illegible] et plus captieuses et avoir parfaitement raison, je ne sais. Mais, pour ma part, je ne crois devoir guère ajouter à mes dires, qui en contiennent déjà pas mal, ce me semble.

Mlle Duthie n'était évidemment pas en parfaite possession de ses moyens vocaux ce soir-là. On pouvait néanmoins discerner une voix bien étoffée et bien menée.

C'est "Teresa del Riego" qui se trouvait en bonne compagnie à ce concert. Entre un Chopin et un Debussy, s'il vous plait; pareille aubaine ne doit pas lui arriver souvent, j'imagine. Cadman, décidément, me plait.

— Ça ne prouve rien, dit quelqu'un.

— C'est fort possible, mon cher, et je n'y tiens pas autrement.

On entendrait volontiers cette chanteuse pendant toute une soirée, ne fut-ce que pour entendre les moëlleux accompagnements que lui faisait une dame dont le nom ne paraissait pas au programme, mais qui n'en accompagnait pas moins bien, je vous le jure.

Marius BENOIT.

A la legislature

(Suite de la page 1)

Montée, les rencontres sanglantes dans la rue; brisée par la troupe et ses chefs sous les verrous, la grève prit fin.

La lutte fut longue et acerbe devant les tribunaux. L'échevin Heaps tira facilement son épingle du jeu. M. Dixon, député à l'ancienne législature, eut un retentissant procès. Il fut son propre avocat, se montra retors et habile autant que les procureurs de la couronne, prononça un remarquable plaidoyer *pro domo*. En dépit de l'acharnement de la couronne et des efforts concertés de plusieurs avocats de renom, M. Dixon fut acquitté par le jury. Ivens, Queen et Armstrong se défendirent avec la dernière énergie et jamais ne consentirent à admettre qu'ils avaient outrepassé leurs droits de citoyens au cours de la grève de 1919. Après de longs débats et de non moins longues plaidoiries de part et d'autre, les trois accusés furent trouvés coupables par le jury.

Ils purgent aujourd'hui leur sentence à la prison provinciale.

Le verdict des jurés n'avait pas mis fin au débat. Aux élections provinciales de l'an dernier, les ouvriers de Winnipeg en appelèrent de la décision du jury au tribunal de l'opinion publique. Pour qu'il n'y eut point d'ambiguité, pour que le public put, selon eux, se prononcer à haute et forte voix, ils placèrent au tout premier rang de leur liste Dixon, vainqueur devant le jury, Ivens, Queen et Armstrong. Dixon l'emporta haut la main, entraînant dans son sillage ses trois compagnons de lutte. Winnipeg avait élu quatre députés ouvriers dont trois étaient sous les verrous. C'était une savoureuse revanche pour le parti ouvrier. Et qui plus est, l'élément ouvrier entrait nombreux et puissant dans une législature fractionnée en groupes et au sein de laquelle le parti libéral n'était plus qu'une minorité. On ne tarda pas à se rendre compte que le parti ouvrier y porterait la cause d'Ivens, Queen et Armstrong.

M. Dixon l'a fait. Ce fut le grand événement de la semaine. Dès l'ouverture de la législature, il donna avis d'une motion de libération des trois députés ouvriers. L'encre n'avait pas encore séché que le *Free Press* s'y opposait et demandait à la législature de la rejeter.

Le parti libéral ne tarda pas à se prononcer. Voter la motion Dixon, déclara M. Norris ce serait censurer le verdict du jury, dénoncer le tribunal qui condamna Ivens, Queen et et Armstrong. M. Norris est tout sympathie pour les députés emprisonnés. Il apprend à la chambre qu'il fit des démarches à Ottawa pour qu'ils fussent libérés plus tôt. Il eut suffi pour cela que ces députés en fissent eux-mêmes la demande. Ils ont refusé. S'ils consentaient à le faire, M. Norris nous assure qu'Ottawa se montrera favorable à leur requête.

Mais le faire, rétorquent les députés ouvriers, c'est du coup confesser culpabilité. Or, ils ne l'ont pas fait devant le jury, [illegible]

ils étaient convaincus qu'ils avaient bien agi. Ils ne le feront pas plus aujourd'hui, car, tout autant que devant le jury et qu'au cours de la grève de 1919, ils ont l'inébranlable conviction qu'ils n'ont pas prévariqué.

Il y a bien le verdict d'un jury, le jugement du tribunal. Mais après tout, qu'est-ce? Un jury n'est pas infaillible. Puis il s'agit de sédition. C'est un terme vague. Aujourd'hui, la sédition, c'est ceci; demain, c'est cela. On trouve dans l'histoire, — M. Dixon en a cité plusieurs cas, — des exemples d'hommes politiques trouvés coupables de sédition par un jury et qui vingt-cinq ou cinquante ans plus tard auraient été acquittés par le jury. On ne songerait même pas de nos jours à les y déférer.

Tous les députés ouvriers prirent carrément parti en faveur de la motion Dixon. M. Joseph Bernier fut le premier des indépendants à s'y rallier. Il en profita pour porter un coup droit à M. Norris et secouer ce Tartuffe. "Vous vous opposez à cette motion parce qu'elle comporterait une censure, dites-vous, d'un jugement du tribunal. Et vous êtes le même homme qui depuis vingt-cinq ans, fait fi du jugement du Conseil Privé concernant les droits scolaires des catholiques et s'obstine à ne s'y point soumettre."

Tartuffe-Norris ne sourcilla même pas sous ce coup de cravache. Il est de race.

M. Talbot suit M. Bernier. Tous les députés fermiers, moins M. Hamelin, font de même.

Et les conservateurs? Vont-ils faire bloc avec le reste de l'opposition? Ce serait l'écrasante défaite du gouvernement. Ou verrait-on libéraux et conservateurs se donner la main?

M. Haig ne tarde pas à éclaircir la situation. Il ne veut pas de la motion Dixon. Un soupir de soulagement s'échappe des poitrines ministérielles. La certitude d'une éclatante défaite a été telle au cours du débat que le gouvernement avait cru bon de faire annoncer officieusement par la *Tribune* qu'il ne démissionnerait pas même si la motion Dixon était votée. M. Haig pense comme M. Johnson. La motion Dixon censure le jury qui trouva coupables Ivens, Queen et Armstrong. Il ne peut pas la voter et son groupe non plus. A un amendement, proposé par M. Richardson et qui ne modifiait que peu ou prou la motion Dixon, M. Haig propose un sous-amendement qu'approuve M. Norris. C'est ceci, en résumé: Si Ivens, Queen et Armstrong veulent demander leur libération à Ottawa, confessant implicitement leur culpabilité, la Chambre sera très heureuse de recommander à Ottawa d'acquiescer à leur requête.

Non! Non! crie-t-on des bancs ouvriers. Le vote! La chambre devient fébrile et tous les députés accourent. Au milieu d'une émotion intense, ils votent.

18 libéraux, 7 conservateurs et 1 indépendant votent en faveur du sous-amendement. 7 ouvriers et 15 indépendants votent contre. Le sous-amendement est adopté à une majorité de quatre voix. La motion Dixon est défaite.

Aux Communes

Ottawa, 15. — L'ouverture de la 5e session du 13e Parlement a eu lieu hier après-midi dans la salle du Sénat, avec tout le faste des anciens jours. La cérémonie a été assez courte; elle n'a guère duré plus d'une heure.

Le gouverneur-général S. E. le duc de Devonshire, s'est rendu au Parlement escorté d'une garde d'honneur formée par le régiment des gardes à pieds du gouverneur. Entouré d'un brillant état major, il est entré dans la salle du Sénat où étaient réunis sénateurs et députés, et il a ouvert la session en donnant lecture du discours suivant:

Aux communes, après la lecture du discours du trône, tout s'est passé sans le moindre incident de conséquence.

L'hon. M. McCurdy a été présenté par Sir George Foster et M. Martin; l'hon. M. Wigmore, par MM. Ballantyne et Elkin et M. McKelvie, par l'hon. M. Tolmie et M. Green.

M. Mackinfield, député agrarien de Elgin, a été présenté par le Dr Clarke et M. Halbert et applaudi des deux côtés de la Chambre.

Les libéraux présenteront M. Gordon dans le cours de la session.

Aussitôt après les présentations, M. Meighen, qui venait de prendre congé du gouverneur général, est entré à la Chambre, salué par les applaudissements prolongés de ses partisans.

L'on a remarqué que Sir George Foster en entrant est allé presser la main de M. L.-J. Gauthier. Celui-ci occupe un siège de la troisième rangée sur la frontière oppositionniste agrarienne.

La Commission chargée de faire le choix des Commissions permanentes se compose de MM. Reid, Calder, McCurdy, King, Crerar et Murphy, et la commission de régie se composera de MM. Doherty, Reid, Calder et Spinny.

* * *

Ottawa, 16. — Si la session doit être mouvementée, les apparences sont bien trompeuses.

La séance d'hier, que l'on croyait devoir être animée, a été plutôt calme. Les partis ont bien applaudi leurs chefs, mais il n'y a pas eu de ces ovations habituelles, que beaucoup comptaient, et, à la surprise générale de l'auditoire des tribunes, du moins, tout était fini à 9 h. 30.

Le discours du premier ministre terminé, tous les yeux se sont tournés vers l'hon. M. Fielding que M. Meighen avait mis directement en cause, mais c'est D.-D. MacKenzie qui s'est levé et qui a proposé l'ajournement du débat, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il continuera le débat lui-même aujourd'hui.

* * *

Proposant l'adresse en réponse au discours du Trône, M. McIsaac, député de Kings, Ile du Prince-Edouard, félicita M. Meighen de sa nomination comme Premier Ministre et aussi le gouvernement de la prospérité relative du pays. Parlant du tarif, il se dit satisfait de la déclaration du gouvernement dans le discours du Trône, à l'effet que l'on tiendra compte de la protection nécessaire aux industries et au travail.

M. J.-A. McKelvie, de Yale, dit qu'il a foi en l'avenir du pays malgré la période de malaise et de dépression qu'il traverse. Jamais un jeune pays n'a eu d'aussi grandes responsabilités et aucun gouvernement au monde n'a si bien rencontré toutes ses obligations.

On a fait des erreurs, cela était inévitable; mais dans l'ensemble, le pays peut être fier de ses administrateurs. Le député de Yale rappelle ce que le tarif actuel a fait pour le développement de l'industrie des fruits.

La meilleure politique tarifaire à suivre est celle qui a été élaborée par les conservateurs, suivie par les libéraux, et maintenue par le gouvernement du jour. Il faut un tarif qui permette au Canada de rester maître chez lui. Abolir le tarif serait un désastre.

M. MacKelvie annonce qu'il est né à Westmoreland, où il a su apprécier le français par ses relations avec les Acadiens. Il espère que rien ne se produira au cours de ce parlement, ni jamais pour soulever des dissensions entre les deux races. Au contraire, on ne devrait rien épargner pour établir la plus grande harmonie entre Anglais et Canadiens-français et créer une population canadienne unie.

Après avoir félicité M. Meighen de sa nomination au poste de Premier Ministre, le chef de l'opposition se demande en vertu de quel droit il persiste à rester au pouvoir.

Lorsque Sir Robert Borden a donné sa démission, elle comportait aussi celle de tous ses ministres et le gouvernement qui règne actuellement est nouveau et par son chef et par son personnel.

[illegible] conservateur, car le gouvernement du jour est véritablement tory.

De 1890 à 1896, il y a eu durant cette période pour succéder au régime Macdonald, les administrations Abbott, Thomson, Bowell et Tupper, mais leur programme était le même, celui approuvé par l'électorat.

Aujourd'hui, c'est le contraire qui arrive. Il y a un nouveau premier ministre, de nouveaux ministres et un nouveau programme. Dans de telles conditions, le gouvernement n'a pas le pouvoir moral, s'il prétend le posséder légalement, de continuer à administrer les affaires du pays. Le gouvernement n'a pas le droit de prendre à son crédit la personnalité et les oeuvres du gouvernement Borden. M. Meighen aurait-il été capable de former le gouvernement unioniste de 1917? Non, ajoute M. King.

M. Meighen peut répondre que la constitution accorde au gouvernement une existence légale de cinq ans, que Sir Robert Borden ne s'est pas engagé à donner sa démission la guerre finie, que le chef de l'opposition ne veut pas plus d'élections générales que le gouvernement. Cependant personne ne peut nier qu'en vertu de notre régime parlementaire il y a une obligation morale, qui a toujours été suivie, de soumettre au peuple les questions nouvelles importantes.

Le chef de l'Opposition termine par l'amendement suivant:

"Nous faisons respectueusement remarquer à votre excellence que ses présents conseillers ne possèdent ni la confiance de cette Chambre ni celle du pays et que leur détention du pouvoir constitue une usurpation des pouvoirs d'un gouvernement populaire."

L'hon. M. Fielding a secondé la motion du chef de l'Opposition.

* * *

Le Premier Ministre a été longuement applaudi lorsqu'il s'est levé pour répondre au chef de l'opposition.

Les compliments d'usage au proposeur, au secondeur et au chef de l'opposition terminés, M. Meighen demande au chef de l'opposition où il a pris cette doctrine nouvelle, que tout changement de gouvernement nécessite un appel au peuple. Il aurait suffi à M. King de se rappeler que son propre voisin cédait son poste à M. Murray en 1896, sans que celui-ci en appelât au peuple, et de même en Ontario, lorsque le gouvernement Hardy succéda au gouvernement Mowat, et le gouvernement Ross au gouvernement Hardy.

Sans doute la retraite en bloc de plusieurs ministres peut affaiblir un gouvernement au point de le déterminer à en appeler au peuple. Mais dans le cas actuel, des ministres, non pas en bloc, mais de temps à autre, se sont retirés pour raison personnelle. Un seul ne donne pas son appui au gouvernement.

La prétention qu'un gouvernement né de la guerre ne peut survivre à la guerre, ne vaut pas mieux ou bien il faudrait dire qu'un gouvernement constitué dans la paix ne peut entreprendre la guerre.

Cette demande d'en appeler au peuple paraît au Premier Ministre marquer un véritable embarras causé par la divergence d'opinions sur une question essentielle. Ainsi, l'on ne veut plus que nous touchions au tarif quand il y a un an l'on nous reprochait de ne pas nous en occuper. Comment expliquer cela? S'il était si urgent de remanier le tarif l'an dernier, la chose ne doit-elle pas presser davantage encore cette année?

Au reste, même sur l'appel au peuple, la gauche n'est pas unie; pendant qu'on la demande ici, la presse libérale de l'Ouest clame que ce serait de la part du gouvernement Meighen un vilain truc d'en appeler au peuple avant la redistribution des sièges. Le gouvernement n'entend pas se laisser intimider par les adversaires ni même par les amis, et il continuera de gouverner aussi longtemps qu'il possèdera la confiance de la majorité de la Chambre.

Le temps est arrivé de reviser le tarif et le principe général de la politique du gouvernement sur ce sujet est la politique de l'opposition. Est-ce celle soutenue dans Yale par le chef de l'Opposition, c'est-à-dire la protection des produits alimentaires ou encore celle contenue dans le programme libéral de 1919? On le croyait, mais M. Fielding nous a dit que cela était moins que certain, en fait personne ne le sait, et le chef de l'Opposition voudrait bien que nous ne touchions pas au tarif afin de lui permettre d'éviter ses responsabilités aussi longtemps que possible.

En Province

LA SALLE

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Albert Vauriot est papa d'une belle grosse fille du nom de Marie-Louise-Rolande. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Vauriot, grands-parents de l'enfant.

* * *

Mme J.-B. Lagacé était de passage, ces jours-ci, chez son père, M. Gauthier. Elle aime beaucoup revoir son ancienne paroisse, quoiqu'elle demeure dans une des plus belles aux alentours.

* * *

M. Arthur Vauriot, après plusieurs semaines en promenade au village, est retourné chez lui. Il regrette, je crois, car il y revient très souvent.

* * *

Nos fermiers sont intéressés à choisir leur blé de semence. Je crois qu'ils attendent le printemps avant longtemps. Quel bonheur pour eux! Bon succès.

* * *

Ne laissons pas passer sous silence le plaisir que nos mardis-gras nous ont causé. Ils ont très bien rempli leur rôle. La journée a passé bien vite. Ils étaient tellement nombreux qu'ils avaient un policier avec eux. J'ai hâte d'être rendu à l'année prochaine pour vous recevoir.

MARDI GRAS.

* * *

Malgré la monotonie d'un jour sombre Frou-Frou est tout à fait d'humeur à venir causer avec les lecteurs de la Liberté. Serait-ce seulement pour leur annoncer quelques nouvelles banale puisqu'aucune idée sérieuse convient à une tête légère!

Je vais vous annoncer une visite comme il s'en voit peu. Vous devinez sans doute ce que c'est? Si non, je ne vous laisserai plus longtemps dans l'anxiété et vous dirai tout de suite que quatre terribles mardi-gras parcouraient le beau village de La Salle et semaient la terreur sur leur passage, mardi le 8 février. L'émoi fut encore plus grand lorsqu'ils arrivèrent parmi la gent écolière qui n'avait jamais vus pareils fantômes.

Après avoir parcouru le village ils allèrent prendre le souper chez M. A. Rochon, qui les accueillit aimablement. Ils s'amusèrent jusqu'à une heure tardive.

* * *

M. et Mme W. Levasseur sont revenus très enchantés d'un voyage de quelques semaines dans l'est.

* * *

Mlle C. Schmidt, institutrice de l'école Beaudry, s'est absentée mardi dernier pour assister à une profession religieuse à Saint-Boniface.

* * *

Mme J.-B. Lagacé, de Saint-Adolphe, était en promenade chez sa mère, Mme N. Gauthier, la semaine dernière.

* * *

Depuis le commencement du carême [illegible] E. Hallé. Puisque le carême est un temps de pénitence assistons avec zèle à ces exercices qui sont si utiles pour nous. N'est-ce pas de bons conseils pour un

FROU-FROU.

SAINTE-AMELIE

Les acteurs de Sainte-Amélie méritent félicitations et remerciements: ils ont remporté dans l'interprétation de la comédie: "Un duel à l'étouffe", un succès mérité par leur travail consciencieux et par leurs remarquables aptitudes pour l'art dramatique.

Dans la pantomime "Chez le photographe", chacun a rempli son rôle avec un naturel achevé.

La saynète anglaise "I want a servant", par les petits garçons, a obtenu le succès désiré, c'est-à-dire qu'on a ri depuis le commencement jusqu'à la fin.

Enfin dans les entr'actes nous avons goûté de beaux morceaux de piano exécutés habilement par Mme Cassidy.

M. Cassidy est venu nous égayer à son tour par des chansons très variées. Inutile de dire que notre salle était comble et que personne n'a trouvé le temps long. Les spectateurs ne tarissent point d'éloges sur les pièces, pantomime, chants et musique et leurs charmants interprètes.

Outre notre digne curé, M. l'abbé Kessler, nous remarquions parmi les spectateurs plusieurs personnes des paroisses voisines.

Nos acteurs, à part la satisfaction bien légitime que doit leur causer un aussi beau succès, ont le plaisir d'avoir contribué, par la recette de cette soirée, un fort joli denier pour l'érection de leur future église.

CONSTANCE.

THIBEAUVILLE

Certains ne vont-ils pas s'imaginant Thibaultville un misérable petit coin, perdu au fond des bois, à l'orée d'une de ces forêts vierges où, dirait Calino, la main de l'homme n'a jamais mis... le pied, tout au plus une chétive bourgade sise aux extrêmes confins du monde civilisé, et que seuls découvrent, de loin en loin, quelques voyageurs égarés, ou d'intrépides nemrods en quête de chevreuils et d'orignaux? A d'autres tout aussi "bien informés", il semble que ce doit être le treizième travail d'Hercule que d'escalader les roches monumentales qui, dans leur pensée, font de notre localité un digne pendant aux régions cahotiques traversées par le Pacifique Canadien dans le Nouvel-Ontario. C'est ainsi qu'on fait la géographie au XXe siècle!

Bien différente, Dieu merci, est la réalité. Tout habitant de ces lieux que je sois, et malgré le légitime intérêt qu'à ce titre je leur porte, Dieu me garde d'avoir le front de vous présenter Thibaultville comme une sorte d'annexe du paradis terrestre, un pays de Cocagne où coulent le lait et le miel. Foin de ces sottes exagérations! Je n'ai vu le jour ni sur les bords de la Gironde, ni aux bouches du Rhône. J'avouerai donc sans trop de mauvaise grâce que Richer tient entre ces extrêmes un honnête milieu. Le voyage de Sainte-Anne des Chênes à Thibaultville ne se fait pas en un tour de roues, c'est vrai; et sans doute trouverait-on ici, sans trop de peine, assez de moëllons pour édifier une majestueuse cathédrale gothique ou romane, sans pouvoir assurer qu'il n'en resterait plus pour quelque autre notable monument. Mais ces aveux faits, la vérité reprend ses droits. Des roches, il est bien loin de s'en trouver partout sur le territoire de notre paroisse; de bonnes voies de communication, il n'en manque pas. Peu même de localités peuvent se vanter de posséder une chaussée belle et large comme le chemin dit Dawson, qui de Thibaultville mène directement à Winnipeg à travers Sainte-Anne et Lorette.

Depuis la réfection de cette voie, une des plus anciennes de l'Ouest, réfection entreprise au printemps et menée à bonne fin l'automne dernier, le trafic entre notre localité et celle de Sainte-Anne prend un développement chaque jour plus important. Ce trafic, considérable durant la belle saison, bien loin de cesser l'hiver venu, semble au contraire redoubler d'intensité avec lui. De La Broquerie, de Steinback, de Sainte-Anne, de Lorette, etc., il est à peine croyable le nombre de véhicules affluant alors à Richer, en quête de bois de chauffage ou de construction, de planches ou de madriers, dépouilles opimes des forêts avoisinant la rivière Blanche. Là-bas, en cette saison qui pour beaucoup d'autres ailleurs est la morte saison, celle où l'on vit sur le gain des mois passés, bon nombre de nos gens s'en vont chercher un travail dur peut-être, mais des plus rémunérateurs. Les arbres abattus et débités en planches par nos moulins à scie trouvent facilement acquéreurs, même sur place.

Mais, de grâce, n'allez pas croire que les habitants de Thibaultville n'ont pour vivre que cette industrie; ce n'est là qu'occupation d'hiver, qu'emploi avantageux de ces longues journées que d'autres moins bien partagés se voient contraints de passer dans une énervante et démoralisante inactivité. Je me propose de dire aux [illegible] lecteurs de notre cher journal la Liberté, si on veut bien me le permettre au premier jour, les ressources qu'offre au colon avisé, entreprenant et courageux, notre localité jusqu'ici trop méconnue, parce que — certainement — mal connue.

LAC DU BONNET

Notre paroisse vient de perdre, en la personne de Mme Antoine Bruneau, l'une des premières Canadiennes-françaises arrivées ici, au Lac, décédée en odeur de sainteté le 9 février, après plusieurs années de maladie. Elle était âgée de 68 ans, et a eu le bonheur de recevoir toutes les consolations de la Sainte Eglise avant de rendre son âme à Dieu.

Elle laisse pour la pleurer, son époux, M. Antoine Bruneau, déjà très avancé en âge, mais qui jouit encore d'une robuste santé, pour soutenir les fatigues du travail quotidien et donner l'exemple d'un travailleur actif, même à son âge; quatre filles: Constance, épouse de M. Charles Waterman, Délia, épouse de M. Treffilée Gareau, de Winnipeg, Virginie, Mme Henri Ste-Marie, de Winnipeg, Rose, Mme Joseph St-Pierre, Lac du Bonnet; sept fils: Antoine, Mathias, Hormisdas, Jean, Pierre, Emile et Edouard. Presque tous étaient présents au chevet de leur mère agonisante.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, le 11, à 10 h. 30, auxquelles assistaient une foule de parents et amis, tels que M. Louis Bruneau et sa famille, J.-B. Bruneau, de Selkirk, M. Charles Waterman, de Selkirk, M. et Mme Phillias Bruneau, de Molson, M. Hermas Bruneau, de Grand Falls, etc.

Les porteurs étaient: MM. Louis Bruneau, J.-B. Bruneau, Hermas Bruneau, Phillias Bruneau, C. Waterman et Ferdinand St-Pierre.

Nous offrons à son fils, M. Pierre Bruneau, syndic et commissaire d'école, ainsi qu'à toute la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

* * *

Ce soir, à 5 h. 30, le bébé de M. Jean Bruneau, Louis-Lodger, âgé de un mois et demi, est décédé après quelques jours de maladie. Ses funérailles ont eu lieu samedi après-midi. A M. Jean aussi nous offrons nos sympathies.

* * *

Il y a environ deux semaines, Joseph-Arthur, enfant de M. J.-B. Ste-Croix, âgé de quinze mois, rendait le dernier soupir à la suite d'une pneumonie. Nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

Les gagnants de la partie de cartes pour janvier ont été: Mme O. Lavoie, une belle épingle en or, et M. Pierre Boulet, une épingle nationale en vieil argent.

* * *

Le 27 courant, les enfants de notre école privée donneront une séance dramatique et musicale au profit de l'école. Venez en foule encourager nos enfants.

SAINT-ADOLPHE

La partie de cartes qui avait été annoncée pour le 6 mars aura lieu le 27 février. Espérons que le temps sera favorable et permettra à un plus grand nombre d'y venir. Vous ne sauriez croire tout le plaisir que nous avons eu à la dernière soirée. M. Avila Laramée, de Saint-Adolphe, gagna le premier prix des hommes, et Mlle Marguerite Comeau, de La Salle, le premier prix des dames. Après avoir eu le plaisir d'entendre du beau chant, tous retournèrent au foyer le coeur joyeux.

* * *

M. Zenon Gagnon nous est arrivé la semaine dernière d'une promenade dans l'est.

EGLANTINE.

ABBEVILLE

[illegible] ne de Campbellville.

* * *

On nous annonce une soirée de paniers à Abbeville pour le mardi de Pâques, ainsi qu'une petite fête donnée par les enfants des écoles LaFontaine, Lalonde et Abbeville.

SALEM.

LORETTE

Voici le résultat de notre soirée du 6 courant, qui a eu lieu au Couvent. La salle était littéralement remplie. Tout s'est passé avec une gaieté et un entrain admirable et dans un ordre parfait. Le profit net de la soirée dépasse $100. Il y eut chant, musique, déclamations, criée des objets, goûter, etc.

Nous devons des remerciements à tous ceux qui ont contribué en quelque manière que ce soit et en particulier à Mme Dr Royal, la présidente du Comité, à Mlles Gendron et Trudeau, et aux jeunes gens qui ont donné leur concours pour préparer la salle et disposer des articles: MM. R. Gendreau, R. et J. Arpin, A. Turcot y ont dépensé beaucoup de leur temps et de leur peine.

Un joli foulard donné par M. A. Talbot, M.P.P., représentant de notre Comité, avait été rafé auparavant et gagné par M. René Gendron. Il rapporta la jolie somme de $62.

A tous nos amis et bienfaiteurs nous adressons le plus cordial merci.

SAINT-NORBERT

Si un bonheur espéré apporte de la joie, une rencontre inattendue n'a pas moins de charme pour le coeur d'une mère. Après seize ans d'absence M. Philémon Delorme vient consoler les vieux jours de sa bonne mère qui, malgré son désir ardent de revoir son plus jeune fils avant de terminer sa carrière ici-bas, en avait fait le sacrifice.

Que de sentiments ont dû s'emparer du coeur de la mère et du fils en cette rencontre inespérée! Leur regard se rencontrait et se disait ce que l'émotion empêchait d'exprimer; des larmes de bonheur mouillaient les paupières de l'heureuse mère et du fils étreint dans ses bras.

Depuis, les familles Delorme ont eu [illegible] prendre un voyage de plaisir dans la Californie. Nous vous souhaitons un heureux voyage, M. Delorme. Le bonheur que vous nous avez apporté restera longtemps vivace dans notre mémoire, mais nous espérons que votre absence ne se prolongera pas d'autant.

ETOILE DU MATIN.

AUBIGNY

Par cette belle matinée de février, par un soleil splendide et déjà chaud malgré la saison, une caravane joyeuse point à l'horizon à une couple de milles du joli village d'Aubigny, situé sur les bords accidentés de la rivière Rouge. La gaieté et les éclats de rire de toute cette petite bande semble le présage d'un jour heureux. Effectivement tous se rendent à l'église paroissiale pour la célébration du mariage de Mlle Claire L'Heureux avec M. Alphée Chouinard.

Après l'office, tous les invités se sont réunis chez M. Gustave Bouchard, qui servait de père au nouveau marié, pour déjeuner, d'où toute la bande joyeuse est retournée chez M. et Mme Arthur L'Heureux, une des plus vieilles familles de la place, père et mère de la jeune mariée, où l'on a servi un souper magnifique, présidé par M. le curé Beaudry, d'Aubigny, qui a adressé la parole aux jeunes époux.

Mlle Antoinette L'Heureux, soeur de la jeune mariée, a également lu une adresse.

Nous souhaitons aux nouveaux mariés longues années de bonheur.

UN INVITE.

L'INFLUENCE CATHOLIQUE EN RUSSIE

Berne, 16. — La "Semaine religieuse de la Suisse française" relève, dans un des derniers numéros du "Bund", organe radical du canton de Berne, une phrase bien significative qui témoigne que, malgré tout, les idées de conciliation et de justice envers l'Eglise font leur chemin. Voici ce que disait ce journal:

"On constate dans bien des milieux une attitude nouvelle en face du catholicisme. Le catholicisme des temps présents semble bien, en effet, avoir une mission à remplir dans le monde. D'abord, en tant qu'organisation hiérarchique. Et surtout en tant qu'incomparable Puissance spirituelle, religieuse sociale. Nul doute que l'extension de la pensée catholique n'exerce une influence salutaire considérable sur l'humanité."

LES ATROCITES ANGLAISES EN IRLANDE

Dublin, 17. — Le Président de la République irlandaise, Eamonn De Valera, vient d'écrire une lettre à tous les membres du parlement britannique, dans laquelle "au nom des représentants élus de l'Irlande", il accuse les troupes anglaises d'avoir déclaré une guerre injuste au peuple d'Irlande, méprisant toutes les lois du monde civilisé".

Les troupes anglaises sont coupables de torturer les prisonniers, d'assassiner les hommes et les enfants, dans les rues, d'outrager les femmes et les filles, de saccager des villages entiers, de forcer les paysans et les ouvriers à quitter leurs travaux pour être les esclaves des soldats, enfin de brûler la propriété privée et de détruire les vivres.

"Toutes ces atrocités, dit-il, arrivent parce que vous le permettez. Si vous le vouliez, cela cesserait. C'est vous, et non vos troupes, qui sont les premiers responsables."

Cork, 17. — On rapporte que les Sinn Feiners ont fait sauter plusieurs ponts de chemin de fer à l'ouest de Cork, de sorte que les trains sont dans l'impossibilité de partir aux gares ce matin. Les malles et les vivres sont considérablement retardés.

Dans le sud le trafic est complètement paralysé.

L'ALLEMAGNE N'EST PAS EN BANQUEROUTE

Paris, 16. — Dans une déclaration commune publiée par les différentes délégations d'experts qui ont participé à la Conférence de Bruxelles, on s'est servi pour démontrer que l'Allemagne pouvait supporter un plus lourd fardeau que celui réclamé, d'un tableau comparatif des taxes prélevées en Allemagne et dans trois des pays alliés, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Les taxes par habitant, à l'exception des taxes locales, sont pour l'année fiscale courante en Allemagne de [illegible] marks, en France de 390 francs, en Italie de 300 lires et en Grande-Bretagne de 22 livres sterling. En prenant pour base le taux du change à la bourse de New-York hier, la taxe convertie en dollars est, pour chaque pays et par habitant, de $7.30 en Allemagne, de $23.68 en France, de $7.2[illegible] en Italie et de $83.37 en Grande-Bretagne.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES



LA FARINE CREAM OF THE WEST

Fait parfaitement le pain et les patisseries

GARANTIE

Maple Leaf Milling Co., Limited
TORONTO et WINNIPEG

$10.00, PRIX EN ARGENT $10.00

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Cette page spéciale offre à l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest un certain nombre de maisons d'affaires dignes de la confiance et de la clientèle des catholiques.

Tous les annonceurs de la "Liberté" vous assurent pleine et entière satisfaction dans toutes les transactions que vous ferez avec eux.

PETRIE PAR DES MAINS D'ACIER

MILTON'S
"HOLSUM Bread"
ALBERT PELLETIER, Représentant pour la clientèle française

Pour sauver vos dents

Consultez un dentiste de confiance. Votre négligence peut être une perte.

Nous pratiquons dans notre bureau toutes les méthodes les plus modernes de la dentisterie.

Nos dentiers sont parfaits, s'adaptant très bien et rendant l'articulation très facile.

Traitement pratique, expert et consciencieux. Fixez-nous un rendez-vous

DR. PARSONS
203-204, Edifice McGreevy
258, AVE. PORTAGE

Une bonne paire de VERRES

est constituée par beaucoup plus que deux morceaux de verre et une monture en métal.

Nos verres, outre qu'ils sont faits du meilleur matériel, représentent le résultat final de plusieurs sciences très spécialisées combinées afin de répondre à vos besoins individuels.

231 Avenue Portage — STRAIN'S WINNIPEG LIMITED — En face du Bureau de Poste

---

ECOUTEZ

Si vous ne jouissez pas de la vie et n'avez pas de santé, le

CHIROPRATICIEN VOUS AIDERA

Donnez-lui une chance et vous aurez résolu le PROBLEME DE VOTRE SANTE. Des milliers en ont profité. POURQUOI PAS VOUS? Profitez de la première occasion, venez nous voir, laissez-nous vous expliquer les principes de cette science. Laissez-nous ensuite faire un EXAMEN DE VOTRE COLONNE VERTEBRALE, et, si nécessaire, son ajustage.

Vous serez chagrin de ne pas être venu plus tôt.

Love & Stinson
CHIROPRATICIENS
Laboratoire complet de Rayons X
206, Builders' Exchange
Tél. A 8905 Winnipeg, Man.

Service et efficacité

Durant que vous attendez

The **GOODYEAR SHOE REPAIR WORKS**
"Le magasin à la grosse bottine"
272, rue Hargrave
(En face d'Eaton)
Tél. A 1587 J.-R.-C. May, prop.

Informez-vous du "NEOLIN"

Appelez N 6451 Pour Travaux d'électricité Pour Toutes choses d'électricité

THE ELECTRIC SHOP
Schumacher-Gray Co. Ltd.
187, Ave. Portage
(Après le théâtre Dominion)

Bert Moore

Décore les maisons
Tout travail de peinture et de tapisserie
Service rapide Prix modérés
Tél. A 8807
668, Toronto, Winnipeg

Les complets sur commande INGLIS
Veulent dire Economie et Elegance

R. J. Inglish Ltd.
291, RUE GARRY
WINNIPEG
Clients du dehors, veuillez écrire pour échantillons et carte de mesur

---

Nous invitons les dames de Winnipeg et de l'Ouest canadien

A visiter notre boutique de corset et à inspecter notre assortiment complet de corsets et de brassières pour le printemps

Forman's Corset Shop Phone A8069 4 Paris Arcade, Winnipeg.

BRAID & McCURDY Builders Supplies
Tél. A 6880 et A 6889
Bureau et cour:
136, AVE. PORTAGE-EST
Entrepôt:
Au pied de l'avenue Bannatyne
Cour du West End: rue Erin
Carrières de sable et de gravier à Bird's Hill, Man.
Malaxeurs de ciment "Wonder"

W. G. Furnival
Tél. Sher. 1060 316, rue Colony
TAPISSIER
TAPIS NETTOYES

PEERLESS LAUNDRY Limited
Buanderie de famille. Première classe
Gros séchage ou complet
EXCELLENT SERVICE DE LIVRAISON
55, RUE PEARL TEL. N 6155

POUR BIEN DEBUTER, EPARGNEZ!

Commencez Aujourd'hui

Nous allouons 4% et composons l'intérêt à tous les trois mois

$1.00 Ouvrira un Compte

Vous pouvez sans avis retirer par chèque vos dépôts

THE GREAT WEST PERMANENT LOAN Co.
256, RUE MAIN WINNIPEG, MAN.

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT

$10.00 en prix

Elles épelleront: D-U-L-E-Y M-E-A-T

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis neuf lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacune à sa place, elles formeront les mots: DULEY MEAT.

Fouillez toutes les annonces et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT:

1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1

The Canada National Fire Insurance Company

Bureau chef: Winnipeg, Man.
Ressources totales - - $2,468,522.08
UNE COMPAGNIE CANADIENNE PLACANT SON ARGENT AU CANADA
On invite les demandes d'agences

DULEY MEAT CO.

Allez chez Duley
Pour votre rôti ou votre steak
Essayez-nous immédiatement
Vous ne ferez pas d'erreur
266, Ave. Portage
(Passé "Chocolate Shop")

Qu'est VIT-O-NET?

Des milliers de gens vous diront que c'est une couverture magnétique qui a rendu la santé à des milliers de malades.

Plusieurs hôpitaux l'emploient maintenant avec un étonnant succès.

Venez et nous vos ferons une démonstration.

Vit-O-Net Parlors
304, Edifice Donalda, WINNIPEG
Tél. A 9809
18, Edifice Clement BRANDON

HENRY BROS. LTD.

277, RUE SMITH
Nettoient et teignent
Satisfaction assurée
Tél. N 1151

Nouveau magasin

Fashion Craft Shop
MERCERIES ET COMPLETS
PEACE COMPAN LIMITED
Côté sud, près du coin de la rue Garry
Edifice Fashion Craft

McBEAN BROS.

C'est maintenant le temps où user de la méthode moderne d'expédier votre propre grain. Ne vendez pas sur la rue ou sur la voie ferrée. Obtenez les fortes primes que l'on paye. Ecrivez-nous pour les renseignements sur le marché.

McBEAN BROS., Courtiers en grain. A commission
162-170, GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG

Sable - Gravier

Pierre concassée — Ciment
Plâtre — Chaux — Brique
Agents des produits Brantford pour toiture
Matériaux de construction
Carrières de sable et de gravier sur le C.P.R. et le C.N.R.
Qualité et service
D. D. Wood & Sons
LIMITED
Tél. N 7308
ROSS et ARLINGTON

Réparations électriques faites rapidement
Téléphon: Sherbrooke 364
LUSH-BURKE Electric Limited
Ingénieurs en électricité
Fabricants et ingénieurs
611, AVE. ELLICE, WINNIPEG

Encouragez l'habitude de manger du Pain

CELA DONNE SANTE, VIGUEUR ET FORCE

Mangez plus DE

Pain Speirs-Parnell
TEL. N 6617—N 6618

FIBRE LIMBS LIMITED

MEMBRES EN FIBRE MODERNE VULCANISEE
SPECIALISTE DANS LES
SUPPORTS ET APPUIS ORTHOPEDIQUES
Pour renseignements, écrire au DépartementA 400, MAIN, WINNIPEG

The Dominion Lumber & Fuel Co. Limited

WINNIPEG et TRANSCONA
Bois, lattes, bardeaux, portes et fenêtres
Intérieur fini en bois dur ou mou
Cour: 667, Ave. Redwood Téléphones: St. John 910 et St. John 2343
Cour: Melrose et Kanata Téléphone: Transcona 38
Assortiment complet de bois et charbon de qulité à
WINNIPEG et TRANSCONA
On sollicite une commande d'essai

DAVID-B. JONES, Président et gérant général
G.-W. MATHESON, gérant de cour, Surintendant plans et construction

Community Lumber Yards, Limited

Téléphones: A 8979 et A 8287
Bois, portes, fenêtres, placage, Bunellina, etc. Feutre insulatoire, papier pour murs et toiture. Tous les matériaux de construction
Finissez votre maison avec un Sealo Felt. Signifie confort. Sealo Felt vous dispense de tout chauffage excessif et vous donne plus de satisfaction et de confort
Notre cour et notre bureau:
Au pied de la rue Market — Droit à l'est de l'Hôtel de Ville

The Electric Motor Sales & Repair Co., Limited

Vendent des moteurs électriques
Experts en tous genres de réparations d'appareils électriques et d'ascenseurs
Tél. Sher. 5044
277, Huntleigh WINNIPEG

MODERN Auto Express

Quand vous voulez faire transporter une malle
Téléphonez N 6141
Meubles déménagés par des hommes d'expérience
Spécialité: travail de gros
N 6141 520, Av. Elgin



Pour un bon service DE
PHOTOGRAVURE
DESSINS ARTISTIQUES
PHOTOGRAPHIE
((Commerce ou presse)
STEREOTYPIE
Ecrivez un mot à 90, rue Albert
Téléphonez A 1935

"Le charbon qui satisfait"

THE WESTERN COAL CO. LIMITED

Cours: JARVIS & AIKINS Tél. St. J. 349 — 258, OSBORNE Tél. Ft. R. 255
Dans le commerce depuis 34 ans
CHARBONS AMERICAINS ET CANADIENS
Pour tous les usages
R.-A.-C. MANNING, Président
Bureau-chef: EDIFICE CURRY, 208, Notre-Dame, Tél. A 1167, WINNIPEG, MAN.

STEELE, BRIGGS Pour vos semences

Vaut mieux payer le prix de la bonne semence que la peine d'une mauvaise semence

Ont à leur crédit quarante-huit années de succès dans l'épreuve et le choix des semences.

Notre catalogue de 1921 est tout plein de diverses variétés de semences de légumes et de fleurs qui ont subi notre épreuve et celle du temps.

Envoyez de bonne heure votre nom pour un exeplaire de ce beau livre

Steele, Briggs Seed Co. Limited
WINNIPEG MANITOBA

Vous achetez de la santé

Quand vous achetez du bon pain—Vous achetez du bon pain quand achetez du

Canada Bread

C'EST UN SI BON PAIN
CHEZ L'EPICIER
DU LIVREUR DU CANADA BREAD
OU TELEPHONEZ SHER. 2977-2978

Nous sollicitons l'envoi de
Fourrures et peaux vertes
Hoerner, Williamson & Co.
241-247, rue Princess, Winnipeg

W. J. BARKER

Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur catholique
Dans un district résidentiel
CHAPELLE MORTUAIRE PRIVEE
Coin Broadway et Donald
Winnipeg
Téléphone A 3515

Belknap Murphy LIMITEE
Disques Columbia
Winnipeg Book & News Ltd.
Autrefois MURPHY
235 Avenue Portage

Bureaux: N 2381 — TELEPHONES — Résidence: N 1605
CASIER POSTAL 179

J.-A. CHARETTE

ST-BONIFACE, MAN.

PLOMBERIE POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE
CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, VAPEUR, AIR CHAUD
COUVERTURES EN TOLE ET EN GRAVIER
CORNICHES ET VENTILATION ET TOUS TRAVAUX EN TOLE
SATISFACTION ASSUREE

A batons rompus

(*Suite de la page 1*)

lades et les incurables, ce sont des millions qu'il faudrait inscrire comme économies réalisées par le gouvernement du fait qu'il est relevé du soin de ces nécessiteux par les communautés religieuses.

Avec cela il se trouve encore des braillards à trouver que les communautés ont bien tort de solliciter, quelquefois, la coopération du public à leurs oeuvres.

Alcool comme remède

L'*Indépendant*, de New-Bedford, Mass., écrit:

"Le fait que sur les 150,000 médecins que nous comptons aux Etats-Unis, un cinquième seulement se sont procuré des permis leur permettant de prescrire des spiritueux à leurs clients, montre que dans la profession médicale en général on n'a pas une confiance bien grande dans les vertus thérapeutiques du whisky."

Les vertus médicinales de l'alcool ont perdu de leur vogue dans le monde sérieux de la science.

Alcool comme aliment

"L'alcool est-il un aliment? Non, certainement. l'alcool n'est pas un aliment, mais un poison lent pour tous ceux qui en font un usage habituel, et dont le résultat n'est pas de rendre la vie longue et bonne, mais courte et maladive. Je déclare cela délibérément, après considération des faits." — Dr Charles Dripsdale.

"L'alcool a prétendu être aliment. Mais il n'y a aucun point de corrélation entre son action physiologique sur le corps qui prouve qu'il ait les qualités d'un aliment, car il ne nourrit pas, ne réchauffe pas, ne soutient pas. Il prétend remplir ces trois offices, mais c'est une prétention que, tout le monde le sait, il est impossible de confirmer." — Dr B. Richardson.

Contre un programme uniforme

"Québec, 2. — Le comité catholique de l'Instruction publique a étudié, ce matin, le rapport de M. l'abbé Desrosiers, sur la spécialisation de l'enseignement complémentaire. Les six premières années seraient consacrées à l'enseignement primaire élémentaire proprement dit: à partir de la septième, il y aura spécialisation industrielle, commerciale ou agricole suivant la localité où sera située l'école. Le rapport n'a pas été adopté, parce que le programme a été jugé trop chargé. On le remettra à l'étude, cet après-midi, pour élaguer certaines matières."

Voilà qui est plus intelligent que de faire passer tous les enfants par le même moule comme l'on fait au Manitoba.

Prépare-t-on un cultivateur comme l'on prépare un commis et un industriel, comme un homme de métier.

C'est élémentaire. La réforme est à moitié faite à Québec. A quand notre tour?

* * *

"La question du français, écrit M. Will, dans les écoles des milieux français, ne saurait être difficile à résoudre... Les citoyens de langue anglaise de la province de Québec jouissent de toutes les libertés dans l'étude de leur langue et de leur littérature. Jusqu'à ces trente dernières années, la population française d'Ontario était traitée avec le même esprit de justice. Le temps est à peu près venu où il faudra faire preuve du bon sens d'autrefois. Il n'est personne dont les idées sont droites, qui voudrait voir les enfants d'origine française, chez nous, privés des moyens d'acquérir une connaissance adéquate de leur langue maternelle.

"L'élève ni le professeur ne devraient être ennuyés par des règlements mesquins et stupides, mis en vigueur de façon rigide et tyrannique."

Que pensent de cela MM. Norris, Thornton et Cie?

ATTENTION!

Les candidats dans notre concours trouveront exposés dans la vitrine de M. Eugène Boismenu les prix que nous nous sommes procurés de lui.

M. Boismenu fait avec soin tout travail de bijouterie et assure pleine satisfaction à ses clients. Pour les commandes par la poste, on est prié d'adresser: Eugène Boismenu, Casier 86. L'établissement de M. Boismenu se trouve à 44, avenue Provencher, St-Boniface.

"LE VOYAGEUR"

Dimanche, le 20 courant, a eu lieu la première épreuve de la course de raquettes, coupe J.-A. Senécal pour seniors et coupe J.-B. Leclerc pour Juniors. Le parcours était de 5 milles.

Les suivants ont gagné la première épreuve:

Seniors: 1. Rosario Marion, 41 minutes; 2. Joseph Renaud, 46 min.; 3. Jean Lévêque, 48 min.

Juniors: 1. Joseph Bouchard, 42 min.; 2. Armand Cyr, 44 min. 3 sec.; 3. Hector Lévesque, 46 min.

* * *

Les courses de vitesse auront lieu dimanche après-midi, le 6 mars, à 2 h. 30, sur le terrain du Collège, et le programme sera comme suit:

Course de 100 verges; course de 220 pour Collégiens; course à trois jambes, 50 verges; course de 220 verges; course aux raquettes; course pour dames; course de 440 verges; saut de mouton, 60 verges (équipes de trois hommes); course centipède; marche de ½ mille; course à reculons; course aux obstacles.

Chaque coureur est prié de se faire enrégistrer par le capitaine avant le 2 mars. La raquette devra mesurer au moins 12 pouces de largeur.

* * *

Que nos bons amis les raquetteurs n'oublient pas les courses annuelles du *Manitoba Snowshoe Association*, samedi prochain, le 26 février, à 2 h. 30 p.m. Ces courses auront lieu en face du *Winnipeg Canoe Club*, à Saint-Vital.

LA FANFARE LaVERENDRYE

Dimanche prochain, à l'Académie Provencher, la Fanfare LaVérendrye donnera une partie de cartes. La réunion commencera à 8 p.m. précis. On exécutera un joli programme musical. De beaux prix sont offerts. Tous sont invités.

DECES

Le 18 février dernier, après avoir reçu les derniers sacrements, Catherine Garland, épouse bien-aimée de R.-H. Marengo, 1017, avenue McMillan, rendait son âme à Dieu. Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Ignace, le 21 février, à 9 h. a.m. Le R. P. O'Gara, S.J., officiait. Le deuil était conduit par M. Marengo, Mlles Gertrude, Marie et Evelyn. La dépouille mortelle a été transportée à Montréal, où au printemps l'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Les porteurs furent: MM. E.-J. Jordan, F.-X. Kloepfer, R. Desroches, A. Morrison, J. Letremouille et W. Ringer.

Survivent à Mme Marengo: M. Marengo et leurs neuf enfants: Mme A.-F. Kelly, Winnipeg, Norman, Détroit, Mich., Gertrude, Ruth, Marie, Lena, Evelyn, Alice et Leslie.

Les enfants de l'Orphelinat Saint-Joseph assistaient aux funérailles, ainsi que plusieurs prêtres des différentes paroisses.

L. D. C. F.

La dernière partie de cartes de la L. D. C. F. a bien réussi. Comme toujours on y exécuta un joli programme musical. Signalons surtout un morceau de piano par Mlle E. Longpré, chant par Mlle E. Brault et un morceau de violon par M. Emilien Couture. Mme Joseph Gauthier obtint le prix des dames et M. Joseph Hélie celui des messieurs. Mlle A. Prendergast gagna le prix de râfle.

Voir en page 7

Nos lecteurs trouveront en page 7 l'annonce de la maison Lavoie. Elle leur offre d'excellents marchés dans le tabac ainsi que dans plusieurs autres lignes.

DEMENAGEMENT

Les avocats Dubuc et Lacerte ont transporté, samedi le 19 courant, leur étude légale de l'édifice Great West Permanent à la Notre Dame Investment Chambers, 701, 702, 703 et 704. Cet édifice est situé sur la rue Notre-Dame-Est et est voisin de l'hôtel Frontenac.

M. J.-C. D'Auteuil, gérant provincial de la compagnie d'assurance vie *La Sauvegarde*, a aussi déménagé ses bureaux au même endroit.

Qui sera fait sénateur en Saskatchewan?

La vigilante Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'intéresse à la nomination d'un sénateur catholique et de langue française en Saskatchewan, ainsi qu'en fait foi l'ordre du jour suivant:

"Le Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal recommande instamment à M. le premier ministre Meighen et à son ministre des postes, M. Blondin, de désigner M. Arthur Marcotte, avocat à Ponteix, Saskatchewan, pour remplir le siège laissé vacant par la mort du sénateur B. Prince, attendu que l'élément catholique de la Saskatchewan a déjà exprimé ouvertement et d'une façon non équivoque son choix en faveur de M. Marcotte, et que le siège sénatorial de feu B. Prince a toujours été considéré par la population de la Saskatchewan comme revenant de droit à un représentant de l'élément catholique de cette province."

2 MILLIONS DE SANS-TRAVAIL EN ANGLETERRE

Londres, 16. — Les membres du parti ouvrier sont prêts à faire la lutte au gouvernement. La première question discutée sera probablement celle du chômage et on prévoit un gros débat.

Dans les cercles ouvriers on dit qu'il y a en Angleterre plus de 1,500,000 sans travail. Plus de 1,000,000 se sont déjà enregistrés comme tels.

Si on ajoute ceux qui ne travaillent que la moitié du temps ce nombre dépasse 2 millions en comptant les femmes et les enfants de ces sans-travail on arrive à environ 9 millions de personnes sans moyens de subsistance.

On s'attend à ce que le parti ouvrier fasse de cette question une question d'importance nationale et demande au gouvernement de la régler le plus tôt possible.

IL S'OPERE LUI-MEME

Kane, Penn., 18. — Le Dr E. O. Kane, chirurgien en chef d'un hôpital de cette ville, a pratiqué une opération chirurgicale sur lui-même pour [illegible] chronique, hier. Il s'appliqua un anesthétique avant l'opération.

Il avait pour seul assistant une infirmière qui lui tenait la tête en avant pour qu'il put voir.

100,000 SOLDATS A MONTMARTRE

Paris, 16. — Au cours du Congrès [illegible] du Sacré-Coeur, à Montmartre, le chapelain de la Basilique a déclaré qu'au cours de la guerre, plus de 100,000 combattants sont venus se consacrer au Sacré-Coeur dans la Basilique de Montmartre.

PAIX IMPOSSIBLE EN IRLANDE

Londres, 16. — Contrairement à ce que l'on s'attendait, l'ouverture du Parlement s'est faite hier sans incident. Les journaux avaient parlé de la possibilité d'une manifestation des Sinn Feiners, mais tout s'est passé paisiblement.

Après la lecture du discours du trône, le chef de l'opposition, M. Asquith, a attaqué la politique du gouvernement en Irlande.

Le premier ministre a annoncé à la Chambre que le rapport du major-général Strickland sur l'incendie de Cork ne sera pas publié. Il déclare que la paix semble impossible en Irlande. "Le pays est dans un état d'insurrection et de rébellion", dit-il. A la Chambre des Lords, le Prince de Galles siégeait pour la première fois comme membre.

Le marquis de Crewe a critiqué le discours du trône qui s'occupe très peu de la situation irlandaise lorsque l'état de ce pays crie au scandale dans le monde entier.

Le comte Curzon a défendu le gouvernement touchant sa décision au sujet du rapport Strickland.

"Après mûre considération, dit-il, le gouvernement s'est rendu compte qu'une compagnie de la police auxiliaire était coupable d'actes de grave indiscipline, tandis que les soldats de la police régulière étaient sans blâme. L'officier commandant de cette compagnie a perdu ses grades et l'unité qu'il commandait a été reformée."

Cork, 16. — On croit qu'une fabrique secrète de munitions appartenant aux Sinn Feiners a été détruite aujourd'hui à Ballycott on Bay par une terrible explosion qui a eu lieu sur une ferme.

Londres, 16. — Comme conséquence des attaques contre les trains par les soldats républicains, il est à craindre que certaines sections de l'Irlande rurale souffre de la faim.

Dans une attaque contre un train à Inisshannon, une femme a été tuée ainsi que deux rebelles.

A moins que l'on organise un système de ravitaillement par camion automobiles, des centaines de familles de paysans vont souffrir bientôt de la famine.

Il est question que le gouvernement va suspendre le fonctionnement de la ligne Cork-Bandon, à cause des attaques à Inisshannon.

A PAQUES

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Sherbrooke, qui est à vendre des billets pour la râfle d'un $1,000 au bénéfice du Cercle, a le plaisir d'annoncer au public que le tirage de ce $1,000 aura lieu le 2 avril.

C'est avec la permission des autorités civiles, et sous le patronage distingué de Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, que cette râfle est faite.

Ce $1,000 sera donné en un seul prix au numéro gagnant.

Ceux qui désirent prendre part à cette chance unique dans leur vie de gagner $1,000 pour $1.00 peuvent le faire en achetant leurs billets immédiatement. Les billets sont en vente au prix de $1.00 le billet ou 6 pour $5. On peut s'en procurer de tous les voyageurs de commerce canadiens-français de Sherbrooke, de Mlle Couture, 38, Gillespie, de Mlle Thivierge, 207, London, Sherbrooke.

On doit envoyer l'argent d'avance et un timbre quand on fait la demande des billets par la malle.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées au président du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, 207, rue London, Sherbrooke, P. Q.

N. B. — On nous prie d'annoncer que tous ceux qui ont reçu des livrets des Voyageurs veuillent bien les retourner, le plus tôt possible, en ayant le soin de remplir les talons lisiblement et mentionner les adresses.

PROPAGANDE

Liste de tracts, brochures et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C., 39, avenue Provencher, St Boniface:

BIBLIOTHEQUE DE L'"ACTION FRANÇAISE"

- "Almanach de la Langue Française": 1916 ... $ .20
- 1917 ... $ .15
- 1918 ... $ .15
- 1919 ... $ .20
- 1920 ... $ .20
- "Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
- "La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ... $ .10
- "La Veillée des Berceaux": E. Montpetit ... $ .10
- [illegible]: Léon Lorrain ... $ .10
- "Le Dollard [illegible]": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
- "La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ... $ .10
- "La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ... $ .10
- "La Culture française": Henri d'Arles ... $ .10
- "Nos droits [illegible]" ... $ .10
- "La langue gardienne de la foi": Henri Bourassa ... $ .05
- "Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault ... $ .25
- "Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage ... $1.00
- "La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ... $ .75
- "Au service de la Tradition française": E. Montpetit ... $1.00
- "Lendemain de conquête": Abbé Lionel Groulx ... $ .90
- "Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire ... $ .25
- "L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon ... $ .10

DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", DE QUEBEC

- "L'Eglise Catholique au Canada" ... $ .10
- "L'Ecueil Démocratique": Mgr Paquet ... $ .10
- "Manuel des francs-catholiques": L. Hacault ... $ .10
- "Deux Grèves de l'Internationale" ... $ .05

DU SECRETARIAT DE L'A.C.J.C.

- "Notre Jeunesse": Guy Vanier ... $ .10
- "Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.-J. Serrarens ... $ .10
- "L'Encyclique "Rerum Novarum" sur les conditions ouvrières" ... $ .15

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

- "Contes Historiques": 3me série ... $ .15
- "Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire 1913 ... $ .90
- "Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ... $ .15
- "Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ... $ .10

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS EN AMERIQUE"

- "La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ... $ .05
- "Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé ... $ .05
- "La Reconstruction Sociale" ... $ .05
- "Nos légitimes aspirations" ... $ .05
- "Des justes limites à l'action de l'Etat": Cardinal O'Connell ... $ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS", DE MONTREAL

- "L'Instruction Obligatoire" ... $ .0
- "L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ... $ .05
- "Le premier patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. ... $ .05
- "Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ... $ .05
- "Les Retraites fermées au Canada": R. P. Archambault, S.J. ... $ .05
- "Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ... $ .05
- "L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. ... $ .05
- "Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. ... $ .05
- "Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux ... $ .0
- Pierre Homier ... $ .25
- "Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. ... $ .05
- "Les Familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. ... $ .05
- "Le Cinéma corrupteur": Euclide Lefebvre ... $ .05
- "La première Semaine Sociale au Canada": R. P. Archambault, S.J. ... $ .05
- "Sainte Jeanne d'Arc": R. P. A. Chossegros, S.J. ... $ .05
- "Appel aux ouvriers": Un ouvrier, G. Hogue ... $ .05
- "Notre-Dame de Liesse": R. P. Lecompte, S.J. ... $ .05
- "Les conditions religieuses de la société canadienne-française": S. E. le Cardinal Bégin ... $ .05
- "Sainte Marguerite-Marie": Une religieuse ... $ .05
- "La Y.M.C.A.": R. P. E. Lecompte, S.J. ... $ .05

DIVERS

- "Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ... $ .50
- "Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ... $ .10
- "La mission Jellicoe": Henri Bourassa ... $ .10
- "La langue française au Canada" ...
- "Le 10me anniversaire du Devoir" ... $ .35
- "Le 10e anniversaire du "Devoir" ... $ .35
- "La langue française au Canada" ...
- "La langue française au Canada": J.-P. Tardivel ... $ .10
- "Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ... $ .25
- "Le bon français en affaires": Abbé Etienne Blanchard, P.S.S. ... $ .30
- "2,000 mots bilingues par l'image": Abbé Blanchard, P.S.S. ... $ .30
- "Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand ... $1.50
- "Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau ... $ .05
- "Le Capital et le Travail": Noël Bernier ... $ .10
- "L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. ... $ .10
- "Le Petit Monde": Louis Dupire ... $ .50
- "Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ... $ .75
- "Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ... $ .25
- "Sainte Jeanne d'Arc" ... $ .05
- "L'instruction obligatoire": R. P. Hermas Lalande, S.J. ... $ .40
- "L'intervention américaine" Henri Bourassa ... $ .25
- "La conscription": H. Bourassa ... $ .10
- "La mission Jellicoe": H. Bourassa ... $ .10
- "La prochaine guerre impériale": H. Bourassa ... $ .15
- "Lettres de NN. SS. Béliveau et Latulippe sur le "Devoir" ... $ .10
- "Le "Devoir", journal catholique": Abbé P. Perrier ... $ .10
- "Le "Devoir", son action intellectuelle": A. Perrault ... $ .10
- "Le "Devoir", ses promesses d'avenir": H. Bourassa ... $ .15

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

- "The Clash": William Henry Moore ... $1.75
- "Bridging the Chasm": Percival Morley ... $1.35
- "Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Dichard ... $ .05
- "The Canadian Miracle" ... $ .05
- "The Sheet Anchor" ... $ .05
- "Ireland's Case": Seumas MacManus ... $1.00

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis plus haut, mais strictement payable d'avance. Les chèques devront être faits au pair à Saint-Boniface, Manitoba. Adressez vos commandes au

COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.,

39, Avenue Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.

EVANGILE

IIIe DIMANCHE DE CAREME

(S. Luc, XI, 14-28)

En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi nous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

UNION CANADIENNE

Nos juvéniles se sont encore distingués, la semaine dernière, en battant les St. John 4—1. Cette victoire leur assure l'honneur du championnat de la division A et leur donne droit de rencontrer les vainqueurs de la division B pour le détail. Ils ont maintenant à leur crédit six victoires sur sept parties, et la septième est une partie nulle. Le championnat de la division B est encore incertain. Les Crescentwood et les Canoe Club sont égaux et joueront pour décider le vainqueur le 22 février. Nos juvéniles devront rencontrer un de ces clubs pour la grande partie finale dont la date n'est pas encore fixée mais que nous vous annoncerons sous peu.

Cette partie sera sans doute très intéressante et très contestée, et nous vous engageons à ne pas manquer de venir voir nos jeunes à l'oeuvre. Les champions de la division B auront sûrement un club fort à mettre sur la glace et nous voulons tout le support possible pour cette partie qui décidera si l'Union Canadienne doit remporter un championnat cette année. Nos jeunes ont une équipe bien équilibrée et devraient certes pouvoir battre la division B, mais l'avenir peut réserver des surprises et ils devront donner un grand effort, avoir un bon jeu d'ensemble et surtout ne pas s'échauffer, car un joueur médiocre sur la glace vaut six étoiles qui garnissent la clôture.

Il y a déjà près d'un mois que nous travaillons pour arranger une partie entre l'Union Canadienne et le Collège, détenteur de la coupe Cyr. Vous vous rappelez tous sans doute les parties historiques qui se sont jouées pour la coupe Cyr et tous semblent être contents de voir que nous jouerons encore une fois pour cette coupe. L'animosité qui régnait entre les deux camps après la dernière partie de la coupe Cyr n'existe plus. L'exécutif des deux côtés n'est plus le même et le temps est un grand médecin. Enfin la hache de guerre est enterrée et nous y allons cette fois pour la gloire et l'honneur, non pour le carnage.

Les arrangements sont complétés pour ce qui regarde la patinoire et nous pourrons jouer un soir à l'Auditorium. Le Collège a accepté l'idée avec enthousiasme et il ne reste plus qu'à régler certains petits détails. Les billets seront en vente sous peu et la date de la partie sera annoncée en même temps. Il y aura grande foule ce soir-là à l'Auditorium, mais la patinoire est grande et nous espérons qu'il y aura des places pour tout le monde.

L'équipe de l'Union Canadienne ne sera pas l'équipe junior en entier; elle sera composée de joueurs seniors, intermédiaires, juniors et juvéniles, et sans annoncer quels seront ces joueurs nous pouvons promettre à tous que l'équipe sera forte et digne de l'équipe du Collège.

* * *

CANIGRAMMES

Ti-Pit et Jos se font demander toujours la même question sur la rue, et cela à tel point qu'ils délibéraient récemment pour décider s'ils devraient changer leurs habitudes du dimanche ou bien martyriser Canis.

* * *

Prends donc les ruelles, le lundi, Jos; ça évitera une foule de rencontres.

* * *

Le gros Gus, après ses équipées (du dimanche, va sans dire), s'en va en voyage. Il s'en tire à bon marché.

* * *

La dernière mode consiste à faire à pied le tour du *Belt Line* de Saint-Boniface tous les soirs. C'est bon pour la santé, sans aucun doute, mais ça donne à penser s'il n'y aurait pas un arrêt quelconque quelque part. Voyons, franchement là, Henri?

* * *

Le beau Tony est disparu. Ti-Pit prétend qu'il est dans l'eau jusqu'au cou.

* * *

Quand Ti-Gus va à l'Orpheum, les samedis soirs, il ne voit personne. Sa vue baisse probablement!

* * *

Il ne reste plus qu'une partie à l'Amphithéâtre. Dépêche-toi, Jos, de tenir ta promesse pour la rangée d'en avant.

CONCERT

Le 24 février, jeudi, M. Hélie donnera, à l'Académie Saint-Joseph, un concert au profit des orgues de la cathédrale. On y exécutera le programme suivant:

Première partie

Duo de piano: "Rapsodie Hongroise", Listz: Madeleine Painchaud et L. Trottier.

"La prière des blés", choeur, Goublier.

Récitation: Mlle Guay.

"Over the sea", choeur à deux voix, Leibach.

Historique de la Légende de saint François: Marguerite Royal.

"Légende de saint François", choeur, Dubois.

Valse Si mineur, piano, Chopin: Madeleine Pager.

"Jérusalem" (Gallia) choeur, Gounod.

Violon—Morceau choisi: M. Maurice Dussault.

Deuxième partie

"Thésé", Coquard: Mlle Rose Genthon.

Duo—"O Magali" (Mireille), Gounod: M. Hélie et Mlle A. Patenaude.

(a) "Repentir", Gounod; (b) "Good Morning, Brother Sunshine", Lehman: Mme Dickinson.

"Il est doux" (Hérodiade), Massenet: Mlle A. Patenaude.

(a) Chant de Pâques", P. Rougnon; (b) "Voici que le printemps", Debussy; (c) Noël d'Irlande", Holmès. M. Hélie.

SACRE-COEUR

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de Mme Jean-Baptiste McSweeney, survenu au Cap d'Espoir, Québec, le 20 courant, à l'âge de 96 ans. Elle était la mère de Mme Vigor Rho, 599, avenue Bannatyne, Winnipeg.

Nous prions Mme Rho d'accepter l'hommage de notre sincère sympathie.

* * *

M. Donat Cormier, de La Salle, Man., était en visite chez M. Vigor Rho, la semaine dernière.

* * *

Mlle Antoinette Patenaude est de retour d'un voyage de quelques semaines à St-Paul, Minnesota, chez sa soeur, Mme Milette.

* * *

Mlle A. Dostert a donné, la semaine dernière, au Fort Garry, un recital qui a obtenu un beau succès. Nos lecteurs en trouveront en première page une critique très favorable de notre collaborateur, M. Marius Benoit.

* * *

La partie de cartes de mardi dernier, donnée par la Chorale, a été parfaitement réussie sous tous rapports. Un excellent programme de musique et de chant fut exécuté par Mmes Thibault et Bélair, et M. A. Brunelle.

Il y avait abondance de prix et de beaux prix. Le premier prix, un beau buste du R. P. Portelance, O.M.I., curé-fondateur de la paroisse, oeuvre et don de M. Vigor Rho, fut gagné par M. L. Desautels. MM. Henri Dupont et Geo. Reid se disputèrent le second prix; un beau couteau donné par M. M. Mailhot. Le troisième prix était une belle cravate donnée par M. A. Hebert. M. H. Maranda gagna le prix de consolation.

[illegible] ami. Pour les dames, les prix furent les suivants: Un beau plat à salade, don de la Maison Pélissier, gagné par Mme J.-W. Girardin; 2me prix, un rouleau à pâte et un livre de cuisinière, dons de M. Geo. Noël, gagné par Mlle A. Gauthier; 3me prix, $1, donnée par une amie et méritée par Mmes Préfontaine, J.-N. Caron et Mlle A. St-Godard. Le prix de consolation, une boite de chocolats, don d'un ami, a été gagné par Mme L.-A. Gauthier.

Les prix de la série ont été gagnés comme suit: celui des dames, une belle urne, donnée par M. H. Maranda, par Mme Georges Noël; celui des messieurs, un service de fumeur, don de la Maison Pélissier, gagné par M. E. Dusseault.

* * *

Mardi, le 1er mars, il y aura une grande partie de cartes dans les salles de l'école du Sacré-Coeur. Cette partie sera sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. On y donnera de magnifiques prix. Un beau prix d'entrée a été offert par le R. P. aumônier. Il y aura un excellent programme comprenant de l'orchestre sous la direction de M. Lamoureux, ainsi que du chant et de la déclamation. On servira des rafraichissements. Qu'on se le dise et qu'on y vienne en foule.

MERCI!

L'appel lancé aux gardes-malades volontaires a reçu plusieurs réponses obligeantes, ce qui nous rend particulièrement heureuses.

Qu'on nous permette de donner ici les noms de quelques personnes qui, sur demande, se feront un devoir de se porter au secours de celles qui ne peuvent répondre aux exigences des gardes diplômées: Mme Fleury, 109, rue Ritchot, Saint-Boniface; Mme Cheyrion, 352, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface; Mme Carlton, 149, rue Notre-Dame, Saint-Boniface; Mlle Messian, 139, rue Jarvis, Winnipeg.

Il va de soi que les différentes conditions, concernant rétribution, nombre convenu d'heures, ou autres, s'établiront entre ces gardes improvisées et les malades qui solliciteront leurs soins.

D'autres personnes, qui désirent l'anonymat, seront envoyées avec leur dévouement et leur bonne grâce, vers les oubliés"..., à condition, naturellement, que ceux-ci attirent l'attention du bureau où l'on [illegible] lui de l'Association d'Education.

Nous osons compter sur la puissance bienfaisante de l'exemple pour apporter, d'une manière efficace, le soulagement aux souffrances des nôtres, et leur alléger autant que faire se pourra, les soucis qu'apporte avec elle la maladie.

Mesdames qui serez au chevet de quelques malades, voulez-vous des "messagères"? Adressez-vous à nous. Bon nombre de jeunes filles seront heureuses de se mettre à votre disposition.

Forestiers Catholiques

La première partie de la troisième série de cartes des Forestiers Catholiques a eu lieu jeudi dernier. L'assistance était des plus nombreuse. Mlle E. Michon et M. V. Bourbonnière furent les gagnants des prix de cartes, et Mlle B. Philippon remporta le prix de la râfle.

Pour la sixième partie de la série du dimanche, qui a eu lieu dimanche dernier, les gagnants furent les suivants: Mlle Georgeline Senez et M. Emile Trudeau remportèrent les prix de cartes, et Mlle Alva Rheault le prix de la râfle.

Il ne faut pas oublier que toutes les personnes qui assisteront à toutes les parties de la troisième série (série de 7 parties, commencée jeudi dernier), auront droit de prendre part au tirage d'un $5.00 à la fin de cette série.

Les Forestiers Catholiques sont plus que satisfaits de l'assistance nombreuse qu'ils reçoivent à chacune de leurs parties de cartes, et remercient grandement toutes les personnes qui les encouragent.

CONCOURS

Notre concours a pris fin hier soir. Plus de vingt candidats sont demeurés en lice jusqu'au dernier moment. Les derniers envois des candidats ne nous parviendront que jeudi. Le comptage final des votes sera fait, à nos bureaux, jeudi soir, par quatre juges dont deux Canadiens-français, MM. J.-A. Cusson et Horace Chevrier. Tous les candidats sont invités à y assister.

Nous publierons dans le prochain numéro les noms des gagnants ainsi que le montant de [illegible]